



HAL
open science

Licence Cinéma

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Cinéma. 2018, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
hceres-02027450

HAL Id: hceres-02027450

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027450v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Arts

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 21/06/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christelle Kirchstetter, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

En ce qui concerne les masters, l'évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

PRÉSENTATION

L'offre de formation de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est structurée en 14 champs situés dans les domaines suivants : *Sciences humaines et sociales* (SHS), *Droit, économie, gestion* (DEG), *Arts, lettres, langues* (ALL), *Mathématiques, technologies et santé* (MTS).

L'offre de formation en art, dispensée par l'unité de formation et recherche (UFR) *Arts plastiques et sciences de l'art* constitue le champ *Arts*. Elle propose sept diplômes - deux licences et cinq masters - et, au sein de ces mentions, dix-sept parcours.

En licence, deux mentions sont proposées :

- La mention *Arts plastiques* avec quatre parcours :
 - Arts plastiques (première à troisième année de licence (L1 à L3))
 - Esthétique & sciences de l'art (L3)
 - Design, Arts, Médias (L3)
 - Métiers des arts & de la culture (L3)
- La mention *Cinéma* avec deux parcours :
 - Cinéma : Pratique & esthétique (L1 à L3)
 - Cinéma/Gestion (double licence) (L1 à L3)

En master, cinq mentions sont proposées :

- La mention *Arts plastiques* avec trois parcours :
 - Art & création internationale (finalité recherche)
 - Création & plasticités contemporaines (finalité recherche)
 - Espace, lieux, expositions, réseaux (finalité recherche)
- La mention *Cinéma & audiovisuel*, avec deux parcours :
 - Esthétique, analyse, création (finalité recherche)
 - Scénario, réalisation, production (finalité professionnelle)
- La mention *Design* avec deux parcours :
 - Design, arts, médias (finalité recherche)
 - Métiers du multimédia interactif (finalité professionnelle)
- La mention *Direction de projets ou établissements culturels* avec trois parcours :
 - Gestion des arts & de la culture (indifférencié)
 - Projets culturels dans l'espace public (finalité professionnelle)
 - Sciences & techniques de l'exposition (finalité professionnelle)
- La mention *Esthétique* avec un parcours :
 - Théorie des arts & de la culture (finalité recherche)

Les formations sont dispensées par des enseignants-chercheurs relevant de l'unité mixte de recherche (UMR) Arts-Créations-Théories-Esthétique (ACTE) 8218 et par un nombre important de professionnels.

Une attention particulière est portée à la diversité des situations des 3 000 étudiants accueillis dans les formations ouvertes en formation initiale, en formation continue, en apprentissage, en contrat de professionnalisation et enseignement à distance grâce à un partenariat avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED).

AVIS GLOBAL

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose une offre de formation en arts et sciences de l'art, unique sur le territoire national. Certaines des formations proposées présentent même une véritable singularité : c'est notamment le cas de la formation en esthétique et du parcours *Art et création internationale* du master *Arts plastiques*.

Cette offre de formation, complémentaire à l'offre de formation en Histoire de l'art que propose également l'université, est très cohérente et couvre cinq disciplines : les arts plastiques, l'esthétique, la direction de projets culturels, le design et le cinéma. Elle est clairement structurée et les objectifs tant scientifiques que professionnels sont énoncés de manière lisible. Toutefois, les dossiers simplifiés transmis par l'établissement présentant les formations de masters ne permettent pas de prendre connaissance avec précision des contenus des enseignements et de fait ne laissent pas la possibilité d'apprécier finement les objectifs pédagogiques des formations.

En licence comme en master, des parcours sont proposés au sein des mentions, favorisant une structuration et une réelle progressivité des enseignements comme la spécialisation des étudiants. Les licences sont envisagées comme des formations généralistes, menant à des masters spécialisés, à finalité recherche ou professionnelle. Les masters comportent une première année de master (M1) commune à la mention, la spécialisation s'engageant en deuxième année de master (M2) par le biais de parcours.

Les formations sont dispensées par des enseignants-chercheurs relevant de l'UMR 8218 ACTE associant l'université, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le ministère de la culture. Cette UMR réunit l'ensemble des enseignants permanents de l'UFR « Arts plastiques et sciences de l'art » ainsi que ses doctorants. Ses quatre programmes de recherche - la création, la conceptualisation, la réception et la diffusion de l'art et de la création - nourrissent les enseignements et en cela, contribuent indéniablement à l'attractivité des formations.

L'implantation dans Paris permet la mise en œuvre de partenariats riches et ambitieux avec de nombreuses organisations artistiques et culturelles comme avec des opérateurs incontournables des industries créatives. De nombreux partenariats sont cités mais les dossiers ne permettent pas de connaître avec précision la nature des actions menées et l'apport, pour les étudiants, que représentent ces partenariats. Il en est de même pour l'apport pédagogique des nombreux intervenants professionnels dont les dossiers font état. On peut cependant citer la remarquable collaboration du master *Cinéma et audiovisuel* avec un producteur qui facilite le financement et la distribution des films des étudiants sur une chaîne télévisuelle.

C'est au sein d'un secteur de plus en plus concurrentiel que prend place l'offre de formation en arts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui occupe toutefois une place privilégiée au sein de l'offre universitaire nationale. Première université en France à avoir créé un département dédié aux arts plastiques, elle propose une large palette de spécialisations et peut prendre appui sur une activité de recherche soutenue et reconnue. Les équipements dont elle dispose la différencient également des autres formations universitaires dispensées sur le territoire national.

En Ile-de-France, par son étendue (de la licence au doctorat), par son adossement à la recherche comme par la large part faite aux professionnels, l'offre de formation du champ *Arts* se distingue également de celle des établissements relevant du ministère de l'Éducation Nationale et délivrant des diplômes de métiers d'art, des brevets de technicien supérieur (BTS) et des diplômes supérieurs des arts appliqués (DSAA).

L'UFR « Arts plastiques et sciences de l'art » développe en outre des partenariats avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) de Paris, Lyon, Nevers et Toulouse, dont les étudiants sont inscrits dans les effectifs des premières et deuxièmes années de licence (L1 et L2). Ces collaborations sont seulement mentionnées, sans que l'on puisse connaître avec précision leur nature exacte s'agissant notamment de la mutualisation de certains enseignements ou encore de passerelles vers les formations du champ *Arts* auxquels pourraient prétendre les étudiants des CPGE.

Il est regrettable qu'aucune précision ne soit apportée sur le positionnement de cette offre de formation quant à celle proposée par les écoles supérieures relevant du ministère de la culture (en art, design et cinéma), avec laquelle elle est pourtant placée en concurrence dès lors que l'université affiche une ambition de former des créateurs et des créatifs.

On observe des mutualisations d'enseignement au sein des formations : plusieurs enseignements communs à la licence *Arts plastiques* et à la licence *Cinéma* sont mis en place en L1 et L2 (histoire de l'art, philosophie de l'art, culture, compétences numériques). En master, les parcours proposent, au sein d'une même mention, un socle commun d'enseignement et certains programmes – comme les rencontres avec des artistes et des professionnels de l'art et de la culture – sont ouverts à des étudiants issus des différents parcours.

Le dossier champ remis par l'établissement fait également état de possibilités de passerelles et de bi-cursus entre les disciplines et les parcours de l'ensemble des formations. Cette opportunité, précieuse en ce qu'elle offre en perspectives de spécialisations et d'ouverture, tant pour les formations à finalité recherche que pour les formations à finalité professionnelle, n'est pourtant pas valorisée dans les dossiers présentant les formations, ce qui rend là encore son appréciation difficile. Ainsi, un double cursus *Cinéma et Gestion*, mis en place avec la licence *Gestion* de l'Ecole de management de la Sorbonne, n'est que très partiellement décrit.

Enfin, le dossier signale la mise en place d'un nouveau partenariat avec l'Ecole normale supérieure (ENS) qui permettra à certains étudiants de l'université de suivre certains enseignements à l'ENS comme à des étudiants de l'ENS de suivre les enseignements du M2 *Scénario, réalisation, production*. Les critères qui permettront de sélectionner les étudiants qui pourront bénéficier de ce dispositif, ne sont pas indiqués.

ANALYSE DÉTAILLÉE

L'ensemble des formations du champ *Arts* est adossé à l'UMR ACTES. Les enseignants-chercheurs dispensant les formations en sont membres et les formations sont parfaitement irriguées et nourries par les programmes de recherche qui y sont menés.

L'adossement à la recherche est présent tout au long des cursus d'études. L'initiation à la recherche est engagée dès la L1 et se poursuit avec l'écriture d'un mémoire comme avec des programmes de recherche-crédation adossés aux pratiques artistiques contemporaines et conduits en lien avec des lieux d'exposition. Les étudiants sont également invités à suivre les manifestations scientifiques proposées par l'UMR ACTE (colloques, journées d'étude, cycles de conférence) dont l'organisation au sein du Centre Saint Charles favorise la mise en partage et la dissémination auprès des étudiants comme des enseignants.

A l'exception du parcours *Art et création internationale*, très récent, il n'est fait aucune mention de stage réalisé dans des institutions étrangères. Le soutien à une politique internationale fait pourtant partie des axes stratégiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui a développé, en 2016, de nouveaux partenariats susceptibles d'encourager la mobilité internationale des étudiants et des enseignants. A cet effet, l'université offre une large possibilité d'apprentissage de langues étrangères et certains cours sont dispensés en anglais. Des enseignants référents sont en charge de promouvoir et d'accompagner les mobilités internationales auprès des étudiants dont on note, en général, un faible engagement international. Le dossier de présentation du champ *Arts* indique une mobilité de 10 % des étudiants de l'UFR par an mais précise aussi que les étudiants du parcours *Art et création internationale* et du master *Design* doivent séjourner à l'étranger durant un semestre entier. On devine qu'une grande partie des mobilités est donc assurée par les étudiants de ces formations.

A l'exception des deux parcours suscités, par leur adossement au programme « Art et flux » et aux partenariats avec des organisations internationales notoires (Organisation des Nations unies, Institut pour la science et les technologies, etc.), l'organisation du champ *Art* et de ses formations affiche en définitive un faible développement international. Hormis le parcours *Art et création internationale* qui accueille 40 % d'étudiants étrangers et le master *Design* pour lesquels il est précisé que des cours de soutien sont mis en place pour les étudiants étrangers, les dossiers présentant le champ *Arts* et les autres formations ne permettent pas d'apprécier la part réelle d'étudiants étrangers inscrits.

L'articulation entre théorie et pratique constitue le fil rouge de l'ensemble des contenus d'enseignement. Ces deux types d'enseignements sont bien équilibrés et l'offre de formation est caractérisée par une pédagogie du projet, mise en œuvre dès la troisième année de licence (L3) et qui place les étudiants en situation réelle. Pour autant, cette orientation pédagogique demeure peu détaillée dans les dossiers et ne permet pas d'apprécier la nature des projets conduits par les étudiants, ni davantage l'encadrement ou encore les équipements dont ils bénéficient pour les mener à bien.

L'UFR « Arts plastiques et sciences de l'art » dispose de locaux et d'équipements dédiés. Les dossiers présentant les formations et le champ *Arts* font mention d'une bibliothèque, de lieux d'exposition, d'ateliers de gravure, de sérigraphie et de photographie. Aucune précision n'est apportée quant à la manière dont y sont organisés les enseignements pratiques qui requièrent un accès à des équipements et des accompagnements spécifiques tels que des ateliers pour les étudiants développant une pratique artistique, des ateliers techniques accueillant des pratiques de volume et de construction, des ateliers et plateaux techniques dédiés aux pratiques numériques ou encore des ateliers et plateaux techniques dédiés aux pratiques cinématographiques et audiovisuelles. Par ailleurs, environ 500 étudiants suivent les enseignements des licences *Arts plastiques* et *Cinéma* à distance. Compte tenu de la part importante de la pratique au sein de ces formations, il aurait été pertinent que les dossiers précisent les modalités d'organisation et d'évaluation de ces enseignements pour ces étudiants en situation particulière.

Les équipes pédagogiques sont composées d'enseignants-chercheurs, dont la provenance des différents domaines de la section « Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie, esthétique, sciences de l'art, musicologie, musique » du Conseil national des universités indique la diversité des pratiques artistiques couvertes par l'offre de formation en art. Ces équipes sont complétées par un nombre important d'intervenants professionnels. Cependant, le manque de données relatives aux effectifs réels, au temps total d'enseignement et au profil de ces derniers ne permet pas d'évaluer leur apport aux formations. De même, le peu d'informations fournies sur le taux d'encadrement ne permet pas d'apprécier si les équipes pédagogiques sont en capacité d'assurer un juste accompagnement du nombre important d'étudiants, ni la façon dont cet accompagnement est organisé.

L'architecture générale des formations repose sur une organisation commune, selon un système de majeures et de mineures. Un tronc commun d'enseignements est proposé pour chaque mention (majeure) puis est complété par une spécialisation (mineure) qui détermine le parcours. Les dossiers ne permettent pas d'apprécier la différenciation entre les enseignements dispensés dans le cadre des troncs communs et ceux relevant des spécialisations.

Certaines formations sont organisées en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur : la licence *Cinéma et gestion* avec l'Ecole de Management de la Sorbonne, le M2 *Scénario, réalisation, production* avec l'ENS, le M2 *Design*, parcours recherche, avec Telecom Paris Tech. Les dossiers n'apportent aucune précision quant à la nature réelle de ces partenariats ou encore, des co-accréditations mises en place.

L'UFR « Arts plastiques et sciences de l'art » a mis en œuvre un panel solide de dispositifs permettant l'aide à la réussite : aide à l'apprentissage du français pour les étudiants non-francophones, heures de soutien, disponibilité des équipes enseignantes, mise en place d'un tutorat méthodologique et dans l'apprentissage des outils techniques (photographie, gravure, sérigraphie et numérique). Un programme de ré-orientation est également proposé en licence.

Les formations visent à former les étudiants à un vaste panel de possibles. Les spécialisations affichées dans les mentions et parcours permettent l'orientation des étudiants vers les métiers de la recherche, de l'enseignement, de la création dans les secteurs de l'art, du cinéma et de l'audiovisuel, du design interactif et de la culture (scénographie, création d'événements artistiques, médiation, gestion, etc.). Certains débouchés professionnels mériteraient toutefois d'être énoncés avec davantage de précisions, notamment s'agissant des périmètres d'exercice ainsi que des publics concernés (en formation initiale ou en formation continue).

Pour accompagner les étudiants dans leur recherche de stage comme dans leur insertion professionnelle, un module de pré-professionnalisation est proposé par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle ainsi qu'un enseignement optionnel qui sensibilise les étudiants aux milieux professionnels. Ils sont complétés en L3 par un enseignement « Pratique du projet ». Si les stages sont obligatoires, ils occupent encore insuffisamment de place dans les formations à finalité professionnalisante comme dans les formations à finalité recherche qui pourraient proposer un plus grand nombre de projets (organisations de journées d'étude, invitations faites à des chercheurs, des artistes, des professionnels) confiés aux étudiants se destinant à la préparation d'un doctorat ou encore à une recherche-crédation artistique. En outre, pour chaque formation, les lieux et les durées effectives des stages ne sont pas décrits.

La formation à l'entrepreneuriat, voire à l'économie sociale et solidaire (caractéristique du milieu artistique), fait défaut, alors que ces organisations économiques sont pourtant de plus en plus présentes dans le champ professionnel des arts, de la culture et des industries créatives.

Pour chaque formation, sont nommés des responsables de formation et des responsables de parcours, des référents d'année (en licence) ainsi que des coordinateurs d'éléments pédagogiques. Des réunions pédagogiques réunissent l'ensemble des enseignants deux fois par an. Ces réunions sont complétées par des réunions des coordinateurs d'éléments pédagogiques qui permettent une harmonisation des enseignements (contenus de cours, méthodes pédagogiques, systèmes d'évaluation).

Depuis cette nouvelle année universitaire, un conseil de perfectionnement, organisé deux fois par an au niveau de l'UFR, est mis en place. Il réunit les enseignants responsables des formations, des représentants des étudiants et des experts extérieurs. Ses missions sont clairement définies : évaluation et ajustement des dispositifs pédagogiques mis en œuvre, préparation de la commission des programmes qui a lieu en fin d'année, programmation de l'année universitaire à venir. Toutefois, le dossier champ ne précise pas si les chargés de cours sont associés aux réunions, ni le profil des experts invités.

Compte tenu du nombre important de formations proposées par l'UFR mais aussi de la diversité des parcours proposés, il serait important de doter chaque formation d'un conseil de perfectionnement, cela pour garantir la meilleure réponse possible aux finalités des formations, notamment lorsqu'elles sont à finalité professionnelle.

S'agissant des modalités d'évaluation des enseignements, si les dossiers présentant les licences indiquent les modalités d'attribution des crédits ainsi que les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, ces informations demeurent absentes des dossiers présentant les masters.

Les formations sont indéniablement attractives (l'UFR accueille environ 3 000 étudiants) mais en l'absence de modalités de sélection à l'entrée en licence, elles présentent en première année un important taux d'échec (50 %) dont on ne sait s'il est plus élevé auprès des étudiants suivant la formation en présentiel qu'auprès des étudiants suivant la formation à distance. En L2 et L3, l'attractivité est une fois de plus constatée avec l'intégration d'environ 200 nouveaux étudiants. Les partenariats noués avec les CPGE nourrissent très certainement ces flux mais les dossiers ne renseignent que très peu sur les passerelles mises en œuvre avec les établissements partenaires qui vraisemblablement expliqueraient le nombre élevé d'entrants à ce niveau de formation. Les critères d'admission ne sont pas expliqués, le programme de ré-orientation mis en place en licence ne l'est d'ailleurs pas davantage.

S'agissant de l'insertion professionnelle des diplômés, les dossiers du champ *Arts* et des formations fournissent trop peu d'informations pour apprécier le devenir des anciens étudiants, leur insertion professionnelle ou leur poursuite d'études (en doctorat ou dans d'autres formations comme le master MEEF Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)) ainsi que l'adéquation des formations aux débouchés professionnels auxquels elles préparent.

POINTS D'ATTENTION

De manière générale, la configuration du champ *Arts* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est exceptionnelle, tant du point de vue des effectifs qu'il accueille que de l'offre de formation très variée qu'il propose. En cela, elle est proche des grands instituts artistiques étrangers intégrés aux universités. Cependant, dans les dossiers de présentation du champ et des formations, l'absence importante de plusieurs informations rend difficile la pleine appréciation de cette offre de formation et de sa réelle capacité à rayonner sur une scène nationale où elle est, en certains endroits, concurrencée par les écoles supérieures relevant du ministère de la culture (art, design, cinéma), comme sur la scène internationale.

Pour répondre aux ambitions d'excellence affichées par l'université comme pour trouver une réelle reconnaissance académique mais aussi artistique et culturelle à un niveau national et international, l'Université devrait poursuivre les chantiers engagés.

Les critères de sélection pour l'accès aux parcours proposés à partir de la L3 devraient être rendus plus lisibles. De même, l'université devrait afficher plus précisément les critères d'admission comme les passerelles mises en œuvre avec d'autres formations ou d'autres établissements pour accéder aux niveaux L2 et L3.

Les débouchés professionnels de certaines formations (masters *Direction de projets ou établissements culturels* et *Métiers du multimédia interactif*) doivent être définis plus précisément, cela d'autant plus que le marché de l'emploi visé connaît des saturations (milieux artistiques et culturels), évolue très rapidement, suppose une grande polyvalence et nécessite de constantes mises à jour techniques et technologiques (design numérique). Par ailleurs, certains débouchés visés par ces formations ne sont accessibles qu'aux professionnels déjà aguerris, représentés par les publics en formation continue. Dans cette même logique, un suivi très précis

des diplômés doit être engagé pour s'assurer en permanence de l'adéquation des formations aux métiers auxquels elles préparent.

Pour répondre au mieux à ces réalités, l'université doit poursuivre le développement de l'articulation de ses formations avec les milieux socio-économiques, artistiques et culturels, par des partenariats favorisant la conduite de projets à l'échelle 1, par une place plus importante accordée au stage et enfin par la présence, notamment au sein des instances de pilotage, d'un plus grand nombre de professionnels.

Les formations auraient également à gagner en prenant appui sur les synergies présentes et en opérant un rapprochement stratégique avec les établissements d'enseignement supérieur spécialisés du même territoire, en particulier avec les écoles supérieures en art, design et cinéma. Une telle démarche favoriserait les passerelles entre les formations et affirmerait la singularité de l'offre de formation de l'université sur ce territoire si richement doté en formations supérieures artistiques.

Les équipements et les équipes techniques qui accompagnent les formations doivent aussi pouvoir répondre à ces nouveaux enjeux et permettre aux étudiants d'acquérir les savoir-faire indispensables à leur bonne insertion professionnelle dans les milieux artistiques et culturels comme dans les industries créatives.

Les relations internationales nécessitent impérativement de connaître un meilleur développement. L'UFR ne peut se satisfaire du faible taux de mobilité affiché, l'international étant énoncé comme l'un de ses axes stratégiques. Elle devrait poursuivre les échanges engagés avec des partenaires académiques, scientifiques, artistiques, culturels et créatifs dans le monde entier, pour permettre aux étudiants de s'inscrire dans des circuits professionnels qui répondent à la logique de mondialisation qui les régit. Les partenariats mis en œuvre au niveau de la recherche devraient engager l'UFR à poursuivre ces développements par la création de double-cursus ou de co-diplomation.

Enfin, les modalités de pilotage des formations nécessitent d'être renforcées et adaptées à chaque cursus d'études intégrant les professionnels, cela pour répondre au mieux à l'adéquation entre les objectifs des formations, leurs organisations et leurs orientations aux besoins d'un secteur professionnel en constante mouvance.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Arts plastiques
- Licence Cinéma
- Master Arts plastiques
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Design
- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Esthétique



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE ARTS PLASTIQUES

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Rattachée au champ de formation *Arts* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la licence *Arts plastiques* bénéficie de locaux identifiés dans Paris, au Centre Saint-Charles, où est dispensée la majorité des enseignements. Structurée pour les deux premières années (L1 et L2) à partir d'un socle commun qui s'articule autour de la pratique des arts plastiques en lien avec les enjeux de l'art contemporain et d'une réflexion théorique et critique, la licence *Arts plastiques* offre en troisième année (L3) quatre parcours : *Arts plastiques*, *Design*, *arts, médias*, *Esthétique* et *Métiers des arts et de la culture*.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de la licence sont clairement énoncés grâce à une communication qui s'opère par le biais de plusieurs supports : livrets, fiches et documents dématérialisés ainsi que l'aide apportée par les enseignants et le service de scolarité. Il est à noter, en première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2), une bonne répartition entre les enseignements communs et transversaux avec d'autres mentions. Dès la L2, des enseignements semestriels optionnels permettent également de préparer une spécialisation en troisième année de licence (L3) au sein des quatre parcours proposés.

Les débouchés professionnels sont explicitement présentés (salon admission post-bac, centre d'information et d'orientation, journée portes ouvertes de l'université) et sont portés à l'attention du public par le responsable de la formation. Sont par ailleurs exposées les différentes possibilités de passerelles, les poursuites d'études en master à finalité recherche de l'Unité de formation et de recherche (UFR) « Arts » et la préparation aux concours de l'enseignement du secondaire en particulier pour les parcours *Arts plastiques* et *Esthétique*. Le parcours *Métiers des Arts et de la Culture*, qui présente une dimension davantage professionnalisante avec un stage obligatoire, ouvre sur la première année de master (M1) *Direction de projets et d'établissements culturels*. Quant au parcours *Design, arts, médias*, il existe peu d'éléments dans le dossier pour apprécier les débouchés professionnels de ses diplômés ou leur éventuelle poursuite d'études.

Positionnement dans l'environnement

Proposée par 10 universités en France, la licence *Arts plastiques* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est celle qui présente le plus grand nombre d'étudiants inscrits. Elle est particulièrement attractive du fait de sa localisation dans Paris, dans des locaux spécifiques et identifiés, de sa proximité géographique avec les écoles nationales supérieures d'art et les établissements d'enseignement supérieur d'arts appliqués, de l'existence des mises à niveau en arts appliqués et des classes préparatoires aux grandes écoles à Paris, Nevers, Toulouse et Lyon. Cette situation favorise également des passerelles et des doubles cursus comme celui avec l'École normale supérieure Cachan-Paris-Saclay dont un à trois étudiants suivent chaque année la L2 *Design, arts, médias*. Il est à souligner en outre que le parcours *Esthétique* est unique en France.

La formation et la recherche sont clairement articulées entre enseignements génériques, spécifiques et complémentaires grâce à des enseignants-chercheurs permanents, membres de l'unité mixte de recherche 8218 Institut Arts-Créations-Théories-Esthétique, à la participation de 39 professionnels issus du monde de l'art et de la culture et de trois professeurs associés (PAST) qui interviennent sur l'ensemble du premier cycle.

La licence *Arts plastiques* bénéficie de partenariats culturels institutionnels reconnus aux niveaux national et international (centre Georges Pompidou, musée de la ville de Paris, institut français, fonds régional d'art contemporain, etc.) et de partenariats privés avérés dans le champ de la culture et des arts (groupe Kering, Galeries Lafayette, etc.).

Le soutien à une politique à l'international fait partie des axes stratégiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : présence d'un enseignant en arts plastiques délégué aux relations internationales, tutorats d'étudiants, liens soutenus avec la Maison Internationale de l'université, signature d'accords European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS) et accords-cadres avec des instituts et des universités dans le monde. Chaque année, 20 à 30 étudiants de l'UFR partent étudier à l'étranger ; ce chiffre n'est cependant pas particulièrement élevé par rapport au nombre d'inscrits.

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation permet une spécialisation progressive au sein de quatre parcours type à partir de la L3. Un tronc commun constituant un socle de connaissances de 20 heures hebdomadaire sur 24 semaines a été renforcé depuis 2012 avec une répartition équilibrée de 40 % de cours pratiques et 40 % de cours théoriques. Il est complété par des modules optionnels dans la perspective du choix du parcours en L3. L'entrée dans les trois parcours *Design, arts, média, Esthétique* et *Métiers des arts et de la culture* est soumise à une commission de sélection. Il existe également un double cursus pour les étudiants inscrits en parcours *Arts plastiques* et ceux inscrits dans les parcours *Esthétique* ou *Design, arts médias*. Le dossier affiche une sélection importante entre la L2 et la L3, en évoquant des notes plancher en esthétique pour le parcours *Esthétique* pour des étudiants venant d'autres UFR ou universités. Il existe néanmoins une priorité pour ceux issus de l'UFR « Arts » de l'université. Si la sélection est affichée au regard d'une forte attractivité en fonction des parcours, pour autant les critères n'en sont pas moins imprécis. Etant donné le nombre de parcours et de possibilités offertes aux étudiants, également en termes de double cursus, le dossier manque parfois de clarté.

L'adaptation aux contraintes rencontrées par les étudiants en situation de handicap est parfaitement respectée au regard de la loi de 2005, en termes d'accessibilité et d'aménagements divers. Le relais handicap permet aussi de mettre en œuvre tous les dispositifs d'accompagnement nécessaires : questionnaire à choix multiples (QCM) pour les évaluations, tiers-temps, étudiants aidants.

500 étudiants de l'UFR « Arts » accueillis par le centre national d'enseignement à distance (CNED), la mise en place de la validation d'acquis de l'expérience (VAE) et de la validation d'acquis professionnels (VAP), la mise en place d'un plan de formation pour des enseignants, du développement des tutoriels et d'une plateforme d'appels pour des tutorats téléphoniques sont autant de dispositifs qui témoignent que la licence est très sensible aux enjeux liés à la formation tout au long de la vie et à l'enseignement à distance.

La dimension professionnalisante de la formation est avérée. Un stage est rendu obligatoire, d'une durée minimum de 105 heures, pour valider la licence avec une convention de stage formalisée. Seul le parcours *Métiers des arts et de la culture* fait état d'un stage d'une durée de deux à trois mois dans une entreprise culturelle. Un enseignement de deux heures « Pratique de projet » a été mis en place en L3. La maquette pédagogique favorise les mises en situation professionnelle par le biais d'un module de pré professionnalisation piloté par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle qui accompagne la recherche de stage, la rédaction de CV et lettre de motivation. Depuis 2016, une EP (enseignements optionnels) « Observatoire des professions » a en outre été mise en œuvre pour sensibiliser les étudiants aux milieux professionnels afin de les aider dans leur recherche de stage.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les annexes descriptives au diplôme sont bien renseignées et précisent les enjeux de la formation.

L'impact de la recherche est significatif dès la L1, avec un premier niveau d'initiation qui se poursuit par une recherche-crédation des étudiants adossés aux démarches artistiques contemporaines en lien avec des lieux d'expositions menant à l'écriture d'un mémoire. Les étudiants sont amenés à suivre les colloques et des journées d'étude, à produire des restitutions d'enquêtes, à présenter des exposés oraux et écrits.

Le numérique ainsi que les nouvelles technologies ont une réelle place en garantissant un socle commun des compétences liées aux usages du numérique avec les enseignements de création numérique et de programmation de l'image. La création d'une EP « Culture et compétences numériques » permet de présenter des épreuves de certification du Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 1. Le dossier fait mention de la nécessité d'améliorer le taux de réussite à ce dispositif.

L'accès à un environnement numérique de travail ainsi que les espaces pédagogiques interactifs permettent à tous les étudiants d'accéder à des services administratifs et pédagogiques.

L'apprentissage d'une ou de plusieurs langues étrangères est clairement identifié dans la grille pédagogique, avec un bonus dans le cas de l'apprentissage d'une deuxième langue.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 11 professeurs (PR), de 26 maîtres de conférences (MCF), de 3 professeurs agrégés (PRAG) et de 2 certifiés (PRCE), tous qualifiés de la section du Conseil National des Universités « Architecture (ses théories et ses pratiques), Arts appliqués, Arts plastiques, Arts du spectacle, Épistémologie des enseignements artistiques, Esthétique, Musicologie, Musique, Sciences de l'art ». Ils effectuent un nombre d'heures variable. S'ajoutent aussi trois PAST, 39 professionnels issus du monde de l'art et de la culture et 55 autres enseignants venant d'autres établissements du secondaire ou des écoles supérieures d'arts, cinq ATER et également des doctorants et étudiants en troisième cycle. Le volume horaire annuel affecté à ces enseignants s'échelonne de 24 heures à 408 heures. On constate, tant dans les contenus dispensés que dans le statut hétérogène des intervenants extérieurs, une diversité au bénéfice de la formation.

Le suivi de la formation est assuré. Chaque élément pédagogique (EP) est piloté par un enseignant qui coordonne les différents intervenants et organise des réunions de manière à harmoniser les méthodes et mutualiser des propositions. L'ensemble de ces coordinateurs se réunit une fois par an avec le responsable de la licence et l'équipe de direction de l'UFR. Également, une fois par an, une réunion pédagogique avec l'ensemble des enseignants de l'UFR est organisée à la demande de la direction. Le conseil de perfectionnement (CP) n'est mentionné que dans le dossier du champ *Arts*. Pour la licence *Arts plastiques*, il est noté que la création d'un CP a été votée en mars 2017 et il sera donc prochainement mis en place. On ne peut que soutenir cette initiative.

Des enquêtes sur les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants sont effectuées au travers d'un questionnaire dès la L1 avec un très bon taux de participation (79,50 %). Trois enquêtes annuelles sont menées. Elles portent sur les premières semaines à l'université, les conditions d'études, et l'insertion professionnelle des diplômés. Tous les résultats sont consultables sur le site de l'université. Elles servent également au pilotage de la formation.

Les modalités d'évaluation de la formation sont parfaitement claires et explicitées et portées à l'attention de tous les étudiants par voie d'affichage et sur le site internet de l'université. Le jury de licence est composé du directeur de l'UFR, du responsable pédagogique de la licence et des trois responsables par niveau. Le suivi des compétences est assuré par chaque enseignant sous la forme d'un contrôle continu et d'un examen final. Le parcours *Arts plastiques* utilise un portefeuille de compétences pour accompagner les étudiants dans l'acquisition de leurs compétences vis à vis de leur pratique personnelle.

D'importants dispositifs d'aide à la réussite sont apportés aux étudiants sous différentes formes : des heures de soutien pour les étudiants non francophones, le soutien de l'équipe de scolarité et du responsable de l'EP qui assure une information auprès des étudiants. Par ailleurs, la présence de tuteurs qui accompagnent quotidiennement les étudiants dans l'organisation de leurs études et dans les difficultés méthodologiques et qui assurent un accompagnement en informatique et dans les ateliers (gravure, photographie, sérigraphie), constitue un atout supplémentaire.

Des passerelles avec d'autres formations pour une réorientation, avec la conservation du tout ou d'une partie des crédits européens obtenus, s'effectuent grâce à une commission pluridisciplinaire qui se réunit à la fin du premier semestre de la L1. En fin de L1, tout étudiant a la possibilité de changer de filière et de conserver le bénéfice des unités d'enseignement communes et complémentaires validées pour poursuivre sa scolarité dans une autre mention de licence du domaine des arts.

Résultats constatés

Les effectifs de la licence *Arts plastiques* sont très conséquents. Depuis 2012, ils sont relativement constants, on constate simplement une baisse depuis 2015 (de 686 étudiants en 2015 à 521 en 2016).

Le taux d'échec est aux environs de 50 % en L1. On observe une arrivée d'étudiants aussi bien en L2 qu'en L3 venant d'autres mentions ou d'autres formations représentant quelque 200 étudiants, le dossier ne précise toutefois pas leur origine. Néanmoins, comme le passage en L3 n'est pas systématique mais soumis à l'avis d'une commission de sélection, il conviendrait de préciser davantage les critères de cette sélection.

Le taux de réussite en L3 par rapport au nombre d'inscrits pédagogiques dans cette année est régulier aux environs de 83 % à 85 %. Le pourcentage d'étudiants issus de L3 inscrits en master est aux environs de 40 %. Le dossier n'indique pas le devenir des autres étudiants, ni par rapport à une poursuite d'études dans un autre établissement, ni la nature de leur insertion professionnelle (qui on le sait n'est guère significative à ce niveau de cursus).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'équipe pédagogique est très diversifiée et s'enrichit d'un important apport d'intervenants extérieurs contribuant à l'attractivité de la formation.
- Le pilotage de la licence est bien structuré.
- Les nombreux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants constituent un atout important.
- Une attention à la formation tout au long de la vie (VAE, VAP, formation des enseignants, CNED, etc.) est constatée.

Principaux points faibles :

- Les critères de sélection pour le passage de la L2 à la L3 ne sont pas suffisamment expliqués.
- Le suivi du devenir des diplômés est insuffisant.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts plastiques* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne bénéficie d'un véritable rayonnement avec son lieu d'exposition et des locaux adaptés. La diversité des parcours qui fait sa richesse devrait être néanmoins clarifiée pour gagner en lisibilité, en lien avec les critères de sélection pour y accéder.

Le dispositif de suivi du devenir des diplômés mériterait d'être complété, notamment en incluant des données relatives aux poursuites d'études dans un établissement autre que l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'insertion professionnelle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE CINÉMA

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Cinéma : pratique et esthétique* est une formation qui articule des enseignements spécifiques en cinéma et audiovisuel et génériques en art et esthétique, avec un équilibre paritaire entre théorie et pratique. Elle s'adjoint en outre une offre en enseignement à distance au niveau de la troisième année de licence (L3) et une offre en double cursus (licence *Cinéma/Gestion*) avec la licence *Gestion* de l'école de management de la Sorbonne.

Les enseignements sont dispensés au centre St-Charles, situé 47 rue des Bergers à Paris (75015).

ANALYSE

Finalité
On note la pertinence de l'offre pédagogique vis-à-vis de la finalité affichée : former des spécialistes de l'audiovisuel en cinéma et télévision. Néanmoins, l'absence de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles et le manque de données chiffrées concernant l'insertion professionnelle des diplômés ne permettent pas d'apprécier pleinement la réalité des débouchés visés. Toutefois, les débouchés professionnels de la double licence <i>Cinéma : pratique et esthétique/Gestion</i> , en lien avec l'école de management de la Sorbonne sont bien identifiés. Quant à la possibilité offerte de suivre la L3 via le centre national d'enseignement à distance, on s'interroge sur sa pertinence pour une formation proposant un nombre d'heures conséquent dans les matières pratiques.
Positionnement dans l'environnement
La très forte intégration de la licence <i>Cinéma : pratique et esthétique</i> au sein des autres formations en art et esthétique de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Arts plastiques et sciences de l'art », très structurante, est gage <i>a priori</i> d'une réelle ouverture de la formation aux autres disciplines artistiques et d'un standard de qualité élevé dans les enseignements, comme d'une facilitation de la réorientation pour les étudiants. S'il est fait mention de l'existence, au sein de la même université mais dans une autre UFR, d'une L3 <i>Histoire de l'art et archéologie</i> , parcours <i>cinéma</i> (dont il est précisé qu'elle propose des enseignements plus spécialisés en matière d'histoire du cinéma), il n'est pas mentionné si des mutualisations d'enseignements existent entre les deux formations.

L'articulation de la formation à la recherche est affichée et tous les enseignants-chercheurs titulaires sont membres d'une même équipe de recherche « Equipe cinéma et audiovisuel » au sein de l'unité mixte de recherche 8218 Arts-Créations-Théories-Esthétique.

L'implantation géographique de cette formation constitue un atout majeur pour le développement de partenariats avec le réseau, particulièrement riche, des sociétés de production de films et des chaînes de télévision mais nécessite également un clair positionnement de la formation vis-à-vis des nombreuses formations du même domaine implantées sur le même territoire. A cet égard, seule l'existence de conventions-cadres entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et des classes préparatoires aux grandes écoles – dont la liste n'est pas fournie – et un partenariat avec la bibliothèque nationale de France sont mentionnés. Quant au positionnement de la formation vis-à-vis de l'offre universitaire concurrente, elle n'est pas argumentée.

La formation a-t-elle engagé une politique de développement des accords European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS) afin d'inciter à la mobilité étudiante, jusqu'ici peu développée. Par ailleurs, les étudiants peuvent bénéficier de cours proposés par des enseignants-chercheurs étrangers en mobilité dans le cadre d'un programme intitulé Alliance.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est particulièrement lisible dans sa progressivité concernant les enseignements de spécialité entre la première année et deuxième année de licence (L1 et L2), avec une part importante des heures d'enseignement consacrées à la pratique, et ce dès la L1. On regrette que les enseignements génériques ne soient pas mieux détaillés dans le tableau des unités d'enseignement. On s'étonne en outre que ces enseignements ne relèvent pas d'un tronc commun. On note la place accordée à la pédagogie par projet, notamment en L3.

L'adaptation de la formation pour accueillir au mieux les usagers en situation particulière (salariés, étudiants en situation de handicap, etc.) relève d'une politique active de l'unité de formation et de recherche (UFR), tout comme l'acquisition de compétences additionnelles, notamment en langue anglaise. L'ensemble constitue une réponse tout-à-fait adaptée aux attendus d'une telle formation de licence généraliste.

La présence en part importante d'enseignements de pratique dans la formation et l'équilibre conservé avec des enseignements culturels et théoriques est le gage d'une acquisition de connaissances comme de compétences générales dans le domaine qui faciliteront l'orientation professionnelle des diplômés ou leur poursuite d'études.

L'intégration d'un stage obligatoire en L3 est bien pensée (module de préprofessionnalisation en accompagnement). En matière de dispositifs d'accompagnement pédagogique, l'équipe est engagée dans le développement de l'usage des outils numériques. Outre les dispositifs habituels des enseignant-référents et du tutorat, l'existence d'un stage spécifique à destination des étudiants de L3 en enseignement à distance (EAD) témoigne d'une prise en compte des difficultés relatives à l'EAD pour une formation comportant des enseignements pratiques.

Enfin, l'ouverture de la formation à l'international semble encore en-deçà du potentiel de la formation.

Pilotage

L'environnement de travail est de qualité et les étudiants peuvent facilement rencontrer les membres de l'équipe pédagogique (planning des enseignements affiché quotidiennement). On souligne en particulier la présence d'une bibliothèque au fonds important et à la politique documentaire active. L'équipe est de qualité et comporte de nombreux intervenants professionnels. Aucune donnée sur le taux d'encadrement ne permet toutefois d'apprécier si l'équipe se trouve potentiellement en situation difficile, convenable ou confortable pour assurer la continuité des responsabilités.

Le pilotage de la formation semble bénéficier du niveau de structuration de l'UFR puisque celui-ci met en place des réunions pédagogiques impliquant l'ensemble des acteurs concernés. Les responsabilités d'années sont fusionnées en ce qui concerne la L1 et la L2, ce qui témoigne de l'existence d'une sorte de seuil entre la L1/L2 et la L3. Il est mentionné dans le dossier que les enseignements sont transcrits en compétences non acquises, en cours d'acquisition et acquises, mais aucun autre document ne permet d'apprécier la manière dont ce mode d'évaluation s'inscrit dans les faits.

Résultats constatés

En ce qui concerne les effectifs étudiants, on note un contingent à l'entrée en L1 relativement peu important quantitativement, mais un bon taux de réussite et de passage en L2 au regard des taux de réussite habituels dans ce domaine. Le plus étonnant est le doublement des effectifs entre la L2 et la L3 (85 admis de L2 en interne en 2015/2016 pour 216 inscrits en L3), ce qui témoigne d'une attractivité de la licence concentrée à ce niveau. Quant au suivi individuel des étudiants, le dossier est assertif et ne présente pas de données. Sur ce point, l'écart avec les attendus et les perspectives d'amélioration est important. Enfin, en matière d'autoévaluation (et en particulier par les étudiants), la formation en est encore aux balbutiements.

S'agissant des taux de réussite et d'abandon de la formation, on observe un taux de réussite en L1 relativement fort, malgré un taux d'attractivité relativement faible (même si croissant) auprès des bacheliers. Bien que l'attractivité de la formation se manifeste en particulier au niveau de la L3, le nombre de diplômés est très faible (162 admis sur 281 inscrits en 2014/2015, 151 admis sur 228 inscrits en 2015/2016). On regrette que le dossier ne présente pas d'analyse des taux de réussite en L3 différenciés entre inscrits en présentiel et en EAD, entre étudiants intégrés au niveau L3 et ceux issus de la L2. L'absence de données ne permet pas d'apprécier les résultats de la formation en matière d'insertion professionnelle, ni d'analyser les parcours de poursuite d'études (le seul indicateur communiqué est le nombre d'inscrits en master issus de la licence).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Equilibre entre les différents types d'enseignements (théoriques et pratiques, de spécialité et génériques).
- Structuration et intégration de la formation en cohérence avec les autres formations de l'UFR.
- Offre originale et pertinente d'un double diplôme *Cinéma/Gestion*.
- Environnement de qualité (implantation à Paris à proximité de la plupart des sociétés de production de films et des chaînes de télévision).

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite en L3.
- Absence d'indicateurs concernant les étudiants intégrant la formation en L3 et les résultats de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Cinéma : pratique et esthétique* constitue une formation dont l'offre pédagogique est équilibrée entre matières pratiques et théoriques (relevant essentiellement des sciences de l'art). Elle témoigne d'un positionnement cohérent au sein du champ *Arts* et d'un objectif pédagogique clairement orienté vers les métiers créatifs du champ. Néanmoins, les moyens techniques à disposition (caméras, micros, postes informatiques pour la post-production, etc.) sont présentés comme des moyens relativement suffisants. Dans un domaine où la technologie est en perpétuelle mutation, des efforts sur l'équipement et l'accompagnement technique des outils semblent nécessaires.

Par ailleurs, une forme de discontinuité affecte la licence entre la L2 et la L3 qui se manifeste dans le « brassage » de l'effectif étudiant comme dans le pilotage et l'organisation pédagogique. Une réflexion est sans doute à engager sur ce point qui passera par une meilleure connaissance des parcours des étudiants entrants et sortants et permettra certainement d'améliorer le taux de réussite en sortie de diplôme. Si le stage obligatoire de L3 et le dispositif qui l'accompagne constituent une réponse adaptée pour les étudiants qui choisiront la voie de l'insertion professionnelle en sortie de diplôme, une telle possibilité pourrait être étendue à l'ensemble du cursus d'études, *a minima* en L2.

Enfin, le dossier fait état d'une prise de conscience d'une part, des possibilités encore inexploitées offertes par l'environnement numérique pour la pédagogie et d'autre part, de la nécessité d'une ouverture plus forte de la formation à l'international, mais une réflexion devrait également être menée sur le positionnement de la formation à un niveau plus local.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER ARTS PLASTIQUES

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Inscrit dans l'unité de formation et de recherche (UFR) « Arts plastiques et sciences de l'art » de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le master à finalité recherche *Arts plastiques* se ramifie en trois parcours en deuxième année (M2) : *Création et plasticités contemporaines*, *Espace, lieux, expositions, réseaux*, et *Art et création internationale*. Ce dernier parcours, également accessible directement en M2, a ouvert à la rentrée universitaire 2016/2017.

ANALYSE

Finalité

Concernant les objectifs scientifiques du master *Arts plastiques*, la formation est essentiellement orientée vers le doctorat en Arts plastiques et Sciences de l'art et revendique des objectifs en lien avec l'unité mixte de recherche (UMR) Arts-Créations-Théories-Esthétique (ACTE). Au niveau des débouchés, outre l'entrée en école doctorale, elle peut conduire les étudiants à compléter leur formation en intégrant des masters professionnels, notamment ceux délivrés dans la même UFR (masters *Sciences et techniques des expositions*, *Projets culturels dans l'espace public*, *Métiers du Multi média interactif*) ou au sein des écoles supérieures d'arts (Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, Ecole du Fresnoy) ou encore dans le cadre des masters conduisant aux métiers de l'enseignement avec la préparation aux concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique et de l'Agrégation. Il est à noter que chaque parcours proposé en M2 offre des débouchés spécifiques *Création et plasticités contemporaines* prépare les étudiants aux métiers de la création artistique, à la recherche et à l'enseignement, *Espaces, lieux, expositions, réseaux* est ouvert aux métiers de l'exposition (scénographie, médiations, etc.), *Art et création internationale* est orienté vers la médiation, la création et la diffusion internationale. Pour autant, la première finalité du master *Arts plastiques* demeure celle de la recherche.

Malgré son souci de diversifier ses enseignements, la formation reste une plate-forme généraliste qui a le mérite de sensibiliser les étudiants au vaste panel des possibles. Les connaissances et compétences attendues (communes à l'ensemble des trois parcours) sont à ce titre fort bien explicitées.

Les documents synthétiques fournis pour l'évaluation ne permettent pas d'étayer plus avant l'analyse de la formation, on regrette l'absence notamment de données chiffrées et effectives sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études des diplômés.

Positionnement dans l'environnement

Dans le dossier de présentation générale du champ *Arts*, le positionnement du master *Arts plastiques* est précisé du point de vue de son environnement universitaire tant parisien que national. On note la singularité du dernier parcours intitulé *Art et création Internationale* mettant en avant le caractère dynamique d'une recherche dans un milieu international avec la possibilité de mener des problématiques de recherche liant Art et Mondialité. L'Organisation des Nations Unies (ONU), le Secrétariat Général de l'ONU et l'Institut des Hautes études pour la Science et les Technologies comptent parmi les partenaires et les ressources de la formation, témoignant ainsi de sa spécificité. Ce parcours est construit en relation étroite avec la direction des relations internationales de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

La formation est adossée à l'UMR 8218 ACTE et aux lignes de recherches Etudes de la culture et Aesthetica. Son positionnement scientifique est en adéquation avec les objectifs du projet de cette UMR qui s'articule autour de quatre dimensions corrélées : la création, la conceptualisation, la réception et la diffusion.

L'articulation avec les partenaires sociaux économiques ou culturels n'est mentionnée que dans le document général sur le champ *Arts* et comprend un nombre important d'institutions d'excellence.

L'internationalisation des masters est clairement affichée parmi les axes stratégiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui comprend à la fois le principe d'artistes invités, le développement des formations à l'international, l'accueil d'étudiants étrangers et une mobilité des étudiants dans le monde. Il est à noter que le parcours *Art et création internationale* porte une attention particulière à s'associer à d'autres partenaires parmi lesquels un soutien de l'équipe de recherche Art et Flux de l'UMR ACTE, de l'Impact universitaire de l'Organisation des Nations Unies, de l'unité mixte internationale 3199 Transition (CNRS/New-York University), de l'Institut du Tout Monde fondé par le philosophe Édouard Glissant, de l'Alliance française à New-York. Par ailleurs, en parfaite cohérence avec ses objectifs, le cursus d'études consacre un semestre entier de ses enseignements aux mobilités de tous ses étudiants à l'étranger.

Organisation pédagogique

Le dossier ne présente que peu d'éléments concernant l'organisation pédagogique du master, à l'exception du parcours *Art et création internationale* qui fait état du nombre d'heures d'enseignements semestriel en M2 par unité d'enseignement et élément pédagogique, pour les enseignements obligatoires et les enseignements transversaux. Ce nombre semble faible, avec 72 heures au semestre trois et 36 heures au semestre quatre.

Des rencontres avec des professionnels sont organisées tous les quinze jours. Un faible nombre d'heures d'enseignement est accordé à des artistes ou professionnels extérieurs considérant que les enseignants-chercheurs titulaires sont des professionnels. Toutefois, le séminaire Interface accueille par année universitaire 12 intervenants de renom. Ces dispositifs font l'objet d'une mutualisation avec le master *Esthétique* de l'UFR « Arts plastiques et sciences de l'art ». L'existence de la Galerie Michel Journiac au coeur des locaux d'enseignement amplifie le contact, au fil de sa programmation, avec des professionnels de l'art, artistes et commissaires.

Un stage est rendu obligatoire. Cette information est notée dans l'annexe au diplôme pour seulement deux parcours *Espace, lieux, expositions, réseaux* et *Création et plasticité contemporaine*. Les éléments concernant les modalités de recherche de stage, leurs validations, évaluations et durées minimum ne sont pas mentionnés dans le dossier.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles n'est pas communiquée. Les annexes descriptives au diplôme des trois parcours définissent certes de manière concise les attendus du master mais apportent cependant avec justesse des éléments distinctifs propres à chacun des parcours, notamment quant aux exigences des différents programmes d'études.

La place du numérique dans les pratiques pédagogiques n'est pas précisée à l'exception, dans le cadre des technologies de l'information et de la communication par l'enseignement, de la création d'espaces pédagogiques interactifs documentés par les enseignants à l'appui de leurs cours. Les étudiants sont par ailleurs accompagnés dans leur maîtrise des outils.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne affiche pour les masters de l'UFR « Arts plastiques et sciences de l'art » une volonté d'inscrire les formations dans un développement à l'international à travers une politique favorisant la mobilité des étudiants entrants et sortants. En 2016, 22 étudiants ont fait le choix d'une destination européenne et une quarantaine dans le monde. Ils bénéficient du dispositif european region action scheme for the mobility of university students (*Erasmus mundi*). Environ 10 % des étudiants partent un ou deux semestres à l'étranger dans le

réseau Erasmus. Ces dispositifs sont également accessibles aux enseignants-chercheurs dont la mobilité est encouragée. Deux enseignants de l'UFR sont en charge de promouvoir les partenariats qui se rattachent à cette politique d'ouverture très nourrie. Dans le même esprit, des cours de langues obligatoires et spécialisés sont mis en place.

Le parcours *Art et création internationale* est particulièrement attentif au niveau de maîtrise des langues étrangères par les étudiants. L'anglais est pratiqué dès lors que la nécessité se présente et une certification minimale est demandée aux étudiants entrant dans cette formation. De même, le projet de l'étudiant est accompagné d'une maîtrise de la langue correspondant au pays envisagé pour sa mobilité. La période de mobilité peut se formaliser par un stage jumelé avec un séjour d'étude. L'ensemble de l'effectif est concerné, la durée du stage peut s'étendre à la totalité du semestre quatre. Le nombre d'étudiants étrangers pour l'année universitaire 2016/2017 était de quatre sur douze. On retrouve 40 % d'étudiants internationaux dans l'effectif de cette formation à chaque semestre. Par ailleurs, un dispositif de type club d'Alumni a été mis en place pour mettre en partage les expériences à l'international.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de neuf professeurs (PR), 14 Maîtres de conférences dont trois habilitation à diriger des recherches, tous qualifiés de la section Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, musicologie, musique, science de l'art du Conseil National des Universités. Chaque parcours est piloté par un responsable enseignant. Le nombre d'intervenants extérieurs est faible. Le dossier présente très peu d'éléments quantitatifs et qualitatifs sur la place réservée aux intervenants extérieurs et leur profil.

Un agent administratif suit le cursus des étudiants et assure le suivi des anciens diplômés. Il faut saluer la présence d'une équipe de tuteurs accompagnant les étudiants dans leurs parcours pédagogiques et techniques avec une aide spécifique en informatique et en photographie, représentant l'équivalent de cinq demi-journées par semaine (leur statut n'est toutefois pas spécifié). Les locaux et équipements mis à disposition de la formation et des étudiants ne sont pas précisés.

Il n'est pas fait mention dans le dossier d'un conseil de perfectionnement. Pour autant, dans le dossier du champ *Arts*, il est noté qu'une telle instance devrait se mettre en place à partir de l'année prochaine. Actuellement, le pilotage est structuré en veillant à un dialogue régulier entre le responsable de la formation, les étudiants et personnel administratif. Le dossier fait état également d'un bilan de chaque enseignant en fin d'année, en précisant la nature des améliorations à apporter.

Les compétences communes à l'ensemble des trois parcours se développent selon trois niveaux : association de la création à la recherche personnelle, confrontation active au monde de l'art, capacité à relayer l'acte de création avec une problématique et une réflexion critique. Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et de ces compétences ne sont pas précisées.

Résultats constatés

Il n'existe malheureusement aucun élément pour apprécier les effectifs de la formation et leur évolution, à l'exception du parcours *Art et création internationale* qui accueille environ une quinzaine d'étudiants par an, le suivi du devenir des diplômés (pas encore significatif pour ce dernier parcours dont l'ouverture date de 2016), pas davantage l'insertion professionnelle des diplômés et les poursuites d'étude.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le master *Arts plastiques* articule recherche et création dans une production plastique et réflexive.
- La formation offre une ouverture à l'international, en particulier s'agissant du parcours *Arts et création internationale*.
- L'équipe pédagogique est inscrite dans la création contemporaine.

Principaux points faibles :

- La description des débouchés professionnels des diplômés et des poursuites d'étude en doctorat est inexistante.
- Les données relatives au nombre d'étudiants et à leur répartition au sein des trois parcours sont absentes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Arts plastiques* s'inscrit pleinement dans une dimension de recherche et de création, en acte, et en lien avec les enjeux de l'art contemporain. Cette dimension expérimentale qui induit nécessairement une pensée discursive doit pouvoir se poursuivre dans une inscription professionnelle plus ancrée encore dans le monde de l'art.

L'absence de documents permettant de corroborer les résultats constatés au cours et à l'issue de la formation, de même que la connaissance précise des outils techniques et des studios mis à disposition des étudiants ainsi que de l'organisation des enseignements, ont constitué un frein à l'analyse plus fine des trois parcours constituant le M2. Par ailleurs, la politique de stages pour ses trois parcours devrait être davantage valorisée.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Arts plastiques et sciences de l'art, le master *Cinéma et audiovisuel* est composé de deux parcours en deuxième année (M2) : *Esthétique, analyse, création* (à finalité recherche) et *Scénario, réalisation, production* à finalité professionnelle.

Délivrée en présentiel, la formation se déroule au centre Saint-Charles (75015) dont l'équipement est entièrement dédié au domaine des arts.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs du master *Cinéma et audiovisuel* sont à la fois scientifiques et professionnels : liant étroitement théorie et pratique, les deux parcours de cette mention visent à former les étudiants aux métiers de la recherche, de la création et de l'économie du cinéma et de l'audiovisuel. Les connaissances attendues dans le domaine sont parfaitement exposées pour le parcours à finalité professionnelle *Scénario, réalisation, production*. Concernant le parcours à finalité recherche *Esthétique, analyse, création*, il aurait été souhaitable une articulation plus affirmée entre les connaissances pratiques liées à la création et les enjeux théoriques liés à la recherche et à ses méthodes. Ce parcours affiche sa volonté d'accueillir de façon majoritaire des étudiants déjà insérés dans les métiers de l'audiovisuel ou cherchant à le faire pour leur permettre de développer leur réflexion théorique. Cet aspect aurait mérité d'être mieux expliqué en relation avec les objectifs et les débouchés de la formation.

Dans le dossier présenté par l'établissement, il manque des détails sur les contenus des enseignements pour pouvoir véritablement apprécier finement les objectifs pédagogiques. Les compétences professionnelles et personnelles visées sont toutefois fort bien précisées et correspondent à un niveau master, permettant aux étudiants soit une poursuite d'études soit une insertion dans la vie professionnelle dans le cadre d'emplois en accord de niveau avec la qualification acquise.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Cinéma et audiovisuel* est l'une des cinq mentions disciplinaires de l'UFR d'Arts plastiques et sciences de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cette UFR consacrée à l'enseignement des arts est pionnière (créée en 1971) et demeure l'une des plus importantes, non seulement en région parisienne avec l'UFR « Arts, philosophie, esthétique » de l'Université Paris 8 mais aussi en France.

Dans le domaine du cinéma, l'environnement universitaire est très dense puisque des universités (Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris Diderot, Paris 8 et Paris 13) proposent aussi des cursus de ce type. Il en est de même des formations relevant du ministère de la culture, parcours connus mais non recensés pour la plupart dans le dossier présenté par l'établissement. Bien que le positionnement vis à vis de cette offre généreuse ne soit pas argumenté, la formation expertisée semble se distinguer toutefois par son double parcours alliant théorie et pratique et par la cohérence de son environnement scientifique de qualité. De plus, l'unité mixte de recherche (UMR) 8218 Arts-Créations-Théories-Esthétique (ACTE) à laquelle la formation est adossée, s'articulant autour de deux pôles de recherche, la création et la réception, correspond pleinement aux finalités pédagogiques et professionnelles de la mention. Enfin, cette dernière s'inscrit dans la lignée de la politique d'internationalisation de l'université très dynamique et riche de nombreuses possibilités de mobilité (60 destinations).

Organisation pédagogique

La description des unités d'enseignements (UE) reste trop synthétique surtout pour le parcours *Esthétique, analyse, création* du fait même de la typologie des documents fournis soumis à d'autres attentes (dispositif d'accréditation des formations). On observe un dédoublement des UE d'un semestre à l'autre sans distinction de niveau entre la première année de master (M1) et la deuxième année de master (M2). Il est mentionné que des passerelles sont possibles pour les deux parcours avec d'autres mentions de l'UFR dans le cadre d'une poursuite d'études, ainsi la finalité recherche du parcours *Esthétique, analyse, création* peut conduire à une réorientation vers des formations professionnelles, ce qui est une excellente chose. Il serait intéressant que le second parcours *Scénario, réalisation, production* permette à l'inverse à certains diplômés, sous réserves sans doute de quelques aménagements individuels, de poursuivre en thèse.

Les modalités d'administration et d'organisation des enseignements sont classiques. Il n'y a pas de précisions dans le dossier concernant les étudiants ayant des contraintes particulières, ni sur le dispositif de validation des acquis de l'expérience.

L'environnement professionnel de la formation, ses réseaux et ses nombreux partenariats dans les domaines visés, est clairement précisé. La description davantage détaillée des relations pédagogiques avec la formation dans le cadre de projets spécifiques de création, de production ou de diffusion aurait été appréciable. Il en est de même de la nature du dispositif d'accompagnement personnel de l'étudiant dans son projet professionnel.

Un module de méthodologie documentaire, d'un volume horaire peu important, des ciné-débats et des ciné-conférences sont présentés comme favorisant l'orientation professionnelle. Un fait remarquable est à souligner : le lien partenarial avec un producteur permettant aux étudiants le financement et la diffusion de leur production filmique sur une chaîne de télévision nationale. Par ailleurs, la communication de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles est un plus pour apprécier les enjeux de la formation (attendus et compétences mobilisées) parfaitement décrits.

Le stage obligatoire n'est pas présenté en relation avec l'organisation et les finalités des enseignements (absence d'éléments portant sur leur suivi et la nature des rapports). Seule sa durée minimum (trois semaines semble-t-il sur les deux années de master) est stipulée. La brièveté de l'expérience n'est pas probante si l'on vise une insertion professionnelle à court terme, surtout pour le parcours *Scénario, réalisation, production*.

La recherche a une place importante dans la formation par le biais de ses enseignements méthodologiques et pratiques dans le domaine de l'écriture et de la création. La production par l'étudiant d'un mémoire de fin d'année et l'accompagnement de cette recherche individuelle ne sont pas commentés.

Les technologies numériques ne sont pas mises en avant, hormis l'existence d'un environnement numérique de travail qui permet aux enseignants de mettre en ligne des contenus, alors même que cette formation en cinéma et en audiovisuel se prêterait à des usages plus dynamiques. Les pratiques pédagogiques ne sont, enfin, pas présentées comme innovantes.

L'internationalisation de la formation est valorisée au travers des nombreux accords d'échange mis en place au sein de l'université. Il est précisé dans le dossier que 10 % des étudiants partent chaque année mais sans analyse des destinations. Le master accueille également des étudiants étrangers et des professeurs invités. Il faut noter dans l'organisation de l'enseignement, l'existence des cours de langue appliqués au domaine de spécialité en master et un enseignement d'analyse filmique de 24 heures en anglais.

Pilotage

Le pilotage de la formation repose sur une équipe mixte d'enseignant-chercheurs et de professionnels du secteur. Sept enseignant-chercheurs interviennent dans le master. Le volume horaire pris en charge par chacun d'eux n'est pas précisé. On aurait souhaité davantage d'informations sur le taux d'encadrement permettant d'apprécier les conditions de travail de l'équipe. Deux-tiers des enseignants (dont deux Professeurs associés) appartiennent au monde socio-professionnel, ce qui constitue un véritable atout pour la formation, et leurs fonctions couvrent une palette appréciable dans le domaine du cinéma, de l'écriture à la production.

Les modalités de pilotage de la formation ne sont pas précisément décrites en termes d'organisation et d'évaluation, les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas communiquées. La mise en place d'un système d'évaluation des enseignements par les étudiants et d'un dispositif d'auto-évaluation au sein de la formation ne fait l'objet d'aucune information. Dans le document de présentation du champ *Arts*, l'existence d'un conseil de perfectionnement est mentionnée au niveau de l'UFR. Il est donc impossible, pour ce master, d'évaluer la place accordée à l'évaluation des enseignements et à l'amélioration des cours. Les modalités de recrutement sont classiques, accès ouvert pour les candidats titulaires de la licence *Cinéma pratique & esthétique* de l'UFR et sur dossier ou entretien pour les autres diplômés. L'orientation et le suivi des étudiants sont pensés mais pourraient être développés. Il existe une équipe de tuteurs d'accompagnement pédagogique et d'aide technologique. Aucun dispositif de mise à niveau n'est en revanche indiqué.

Résultats constatés

En l'absence d'éléments, il n'est pas possible d'apprécier la formation en terme d'effectifs ni la diversité du public. Il aurait été intéressant de connaître l'origine des étudiants afin d'évaluer l'adéquation entre la formation de niveau licence et celle de master au sein de l'UFR et de faire la part des professionnels suivant la formation au titre de la formation continue. On regrette l'absence d'informations sur les taux de réussite et d'abandon, sur le suivi du devenir des diplômés et leur taux d'insertion professionnelle ainsi que sur les poursuites d'études - dont les possibilités listées dans le dossier sont toutefois bien en adéquation avec les objectifs visés par la formation. La communication de ces chiffres aurait permis de mesurer l'attractivité et la professionnalisation de cette formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de l'environnement scientifique et professionnel de la mention.
- Mixité de l'équipe pédagogique (enseignants titulaires et professionnels).
- Bon équilibre entre les enseignements théoriques et pratiques dans les deux parcours.

Principaux points faibles :

- Absence d'éléments ayant trait à l'attractivité et aux résultats de la formation (insertion professionnelle des diplômés).
- Absence de présentation des dispositifs d'autoévaluation de la formation et d'évaluation des enseignements par les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Cinéma et audiovisuel* représente une poursuite d'études naturelle pour les étudiants de licence de l'Université Paris 1, principalement ceux de la licence *Cinéma* de l'UFR des arts plastiques et sciences de l'art, avec une offre équilibrée proposant deux parcours, l'un à finalité recherche et l'autre à finalité professionnelle, lesquels semblent allier harmonieusement théorie et pratique.

Cette mention, pensée en complémentarité avec les quatre autres mentions de master de l'UFR, bénéficie aussi de la cohérence d'un projet pédagogique solide dédié au champ des arts, lequel prévoit la mutualisation d'une partie des enseignements et des passerelles pour certaines mentions dans le cadre de la poursuite d'études.

La situation géographique du centre Saint Charles, entièrement dédié au champ des arts, participe en outre de l'unité de ce projet. Il serait cependant nécessaire de compléter la maquette des enseignements en la détaillant car, en l'état, le dossier ne permet d'apprécier ni la cohérence ni l'évolution d'un semestre et d'une année à l'autre, surtout pour le parcours *Esthétique, analyse, création*. De même une précision supplémentaire sur la nature des équipements techniques spécifiques à la production filmique aurait été bienvenue.

Afin de mieux analyser et de valoriser l'attractivité de la formation ainsi que sa dimension professionnalisante, il serait souhaitable de préciser l'étude chiffrée des effectifs et des diversités du public ainsi que le dispositif d'observation du suivi des diplômés et des taux de réussite et d'abandon. L'accueil au sein du master de professionnels des métiers de l'image en poursuite d'études est un élément fort intéressant et aurait nécessité une présentation plus généreuse sur l'intérêt pour ces publics de la plus-value de la formation.

Il serait par ailleurs utile et appréciable de penser plus explicitement le perfectionnement de la mention en s'appuyant sur l'implication des étudiants dans le pilotage et l'évaluation des enseignements et sur un conseil de perfectionnement au niveau de la mention. De manière plus générale, la formation devrait présenter et argumenter son système d'autoévaluation.

Enfin, l'évolution des technologies numériques et le développement de pédagogies innovantes pourraient sans aucun doute permettre à la formation de se positionner dans un paysage de plus en plus concurrentiel. Les documents fournis lacunaires n'ont pas permis d'appréhender les réflexions que l'équipe a sans doute développées sur ces différents enjeux à prendre en compte.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER DESIGN

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Design* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, proposé en formation initiale à plein temps sur deux ans, a pour objectif l'acquisition de compétences couvrant un large champ (de l'art au design) et organisées autour de trois perspectives : former des chercheurs, former des concepteurs en design interactif, former des consultants ou des chefs de projets, avec le souci de lier théorie et pratique.

Après une première année de master (M1) commun, deux parcours sont proposés, l'un ouvrant sur la recherche (*Design, arts, médias*), l'autre sur la professionnalisation (*Métiers du multimédia interactif*).

Les enseignements proposés sous forme de séminaires sont principalement délivrés au centre Saint-Charles, 42 rue des Bergers, 75015 Paris.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs généraux en termes de compétences sont bien exposés mais l'on peut s'interroger sur leur étendue et leur diversité. Il n'est guère possible, au vu des renseignements fournis, d'apprécier la pertinence des enseignements proposés, les contenus et synergies entre enseignements n'étant pas indiqués. On note cependant une nette différence entre les deux parcours, le parcours professionnel *Métiers du multimédia interactif* inscrivant clairement ses objectifs de compétences en design autour de l'industrie numérique et de la communication en cohérence avec les débouchés professionnels visés, alors que le parcours recherche s'inscrit dans un champ dont l'étendue (de l'art au design) brouille la perception d'objectifs clairs. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles n'est pas suffisamment précise sur ce point.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Design* se positionne de manière cohérente, en interne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le champ de formation *Arts*, d'une part, en continuité de l'offre de la licence mention *Arts plastiques* qui propose quatre parcours (*Arts plastiques, Esthétique et sciences de l'art, Design, arts et médias, Métiers des arts et de la culture*) et d'autre part, en complémentarité avec l'offre des quatre autres mentions de master (*Arts plastiques, Cinéma et audiovisuel, Direction de projets ou établissements culturels, Esthétique*).

Cette diversité au niveau des mentions est une richesse qui peut toutefois induire un risque de confusion de la part des étudiants ; il serait donc nécessaire de fournir une information plus détaillée au niveau des enseignements, objectifs et contenus, de manière à bien articuler les spécificités de chaque formation. Les informations fournies ne permettent pas véritablement d'évaluer cette richesse (synergies et mutualisations existantes ou à développer). Le dossier omet de positionner le master face aux nombreuses formations de ce type présentes à Paris ou en France.

Adossé à l'unité mixte de recherche (UMR) 8218 Arts-Créations-Théories,-Esthétique (ACTE), le positionnement scientifique du master est en cohérence avec les objectifs scientifiques de celle-ci (la création, la conceptualisation, la réception, la diffusion). On regrette de ne pas avoir davantage de précisions quant aux liens pouvant exister avec Télécom Paris Tech (co-accréditation de la deuxième année de master (M2) parcours recherche) et ses laboratoires.

L'absence de renseignements précis se retrouve également en ce qui concerne le positionnement de la formation dans l'environnement plus général, très riche potentiellement (formations, partenaires socio-économiques, coopération à l'international). L'énumération générique relève de toute l'unité de formation et de recherche (UFR) (cinq mentions de master) sans que l'on puisse identifier ce qui concerne la mention *Design*. L'évaluation n'est de ce fait guère possible.

On note que chaque année 10 % des étudiants de l'UFR effectuent un ou deux semestres à l'étranger dans le cadre du réseau european region action scheme for the mobility of university students (Erasmus), ce qui est faible au regard de l'affichage volontariste de l'université en matière d'internationalisation des formations.

Organisation pédagogique

Sur la base d'un M1 commun, le M2 se sépare en deux parcours totalement distincts témoignant d'une spécialisation radicale en deuxième année et l'on peut se demander si une spécialisation plus progressive sur les deux années ne serait pas plus enrichissante pour les étudiants.

Le découpage en unités d'enseignement (UE) dont certaines se subdivisent en plusieurs sous-ensembles est, sans information complémentaire, guère compréhensible en termes de cohérence, ceci étant renforcé par l'absence d'intitulé des UE.

Le M1, socle commun permettant ensuite de se spécialiser dans le cadre des parcours, cible trois types de compétences : des compétences méthodologiques, des compétences théoriques, des compétences pratiques. On pourrait souhaiter davantage d'information sur leur articulation. A ceci s'ajoute aux deux semestres des cours de langue spécialisés et un soutien spécifique pour les étudiants étrangers.

Le M2 ne peut s'appréhender globalement, les deux parcours étant radicalement différents.

- le parcours à finalité recherche *Design, arts, médias* se conclut par un important mémoire, qui se veut lié à des projets matériellement définis ouvrant l'accès à une poursuite en doctorat. Le lien entre mémoire et projet mériterait d'être expliqué, de même que le lien avec le stage obligatoire de trois semaines (à réaliser en M1 ou en M2).

- le parcours professionnel *Métiers du multimédia Interactif* développe une pédagogie par projet articulant pratique et théorie et s'oriente clairement vers les métiers du numérique. Les enseignements témoignent de la volonté de donner aux étudiants des compétences en lien direct avec le milieu professionnel leur ouvrant l'accès aux métiers de la conception comme aux métiers liés au management d'entreprises spécialisées, en lien avec le numérique. On note par ailleurs la présence d'enseignements de spécialité en anglais et l'obligation d'un stage d'une durée minimale de deux mois.

La place du numérique est naturellement importante dans la formation, en termes de contenu, sans que l'on puisse cependant percevoir si son usage a engendré des changements au niveau des pratiques pédagogiques, hormis dans le cadre des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement et de la mise en place des espaces pédagogiques interactifs. Il n'est ainsi pas fait mention de plateforme regroupant des postes informatiques dotés de logiciels propres aux pratiques du design et de machines permettant du prototypage (imprimantes 3D, découpe-laser, etc.). La question de l'accompagnement technique de ces technologies n'est pas précisée.

Une originalité est à souligner : la présence, cinq demi-journées par semaine, d'une équipe de tuteurs d'accompagnement pédagogique et d'aide technologique.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien étoffée. Elle est constituée de quatre professeurs (PR) et cinq maîtres de conférences (MCF) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (tous de la section Architecture ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art du conseil national des universités auxquels sont associés des extérieurs (professionnels, enseignants et enseignants-chercheurs). Selon le dossier, les enseignants issus du monde socioprofessionnel assurent un volume horaire global de 591 heures mais malheureusement le volume horaire de la mention et le découpage par semestre et parcours ne sont pas communiqués.

Un responsable, secondé par un agent administratif, assure le pilotage pédagogique et administratif de chaque parcours.

Le document général du champ *Arts* témoigne d'une volonté d'harmoniser et de coordonner le fonctionnement pédagogique de l'ensemble des formations en associant l'ensemble des acteurs, enseignants (titulaires et chargés de cours), professionnels, administratifs et étudiants par le biais d'une concertation régulière (réunion de début d'année et réunion bilan en particulier). Cependant, les modalités détaillées de ce fonctionnement n'apparaissent pas.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2016/2017 mais il concerne l'ensemble de l'UFR, alors qu'il serait souhaitable qu'il soit spécifique à la mention en tenant compte des particularités des parcours.

Le règlement de contrôle des connaissances n'est pas fourni et il n'est pas possible d'appréhender les modalités de suivi et d'évaluation des connaissances.

Résultats constatés

Aucune indication chiffrée n'étant présente dans le dossier, il est impossible de se prononcer sur les résultats constatés. Les capacités d'accueil, les effectifs par année et par parcours, les taux de réussite, les taux d'insertion à court et moyen termes, les emplois occupés, le pourcentage de poursuite d'études, etc, autant d'indications nécessaires qui sont totalement absentes de l'autoévaluation et des différents documents fournis par l'établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un environnement riche et diversifié favorable aux échanges et partenariats tant au niveau formation qu'au niveau recherche.
- Une équipe pédagogique étoffée constituée d'enseignants-chercheurs et d'une part significative de professionnels.
- Un axe de travail pertinent autour du multimédia interactif ouvrant sur de réelles perspectives d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Le champ excessivement large du parcours recherche (des arts au design) générant de la confusion.
- Un manque de synergie entre les deux parcours de M2.
- L'absence de données concernant les effectifs, les taux de réussite et d'abandon, le volume horaire global des enseignements, etc.)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier constitué des différents documents fournis ne permet pas une évaluation approfondie et transparente du master *Design* bien que l'intérêt de l'axe général liant conception, recherche et direction de projets soit évident.

Il y aurait lieu de mieux spécifier les particularités de ce master par rapport aux autres mentions de master de l'UFR (et tout particulièrement le master *Arts plastiques*), de mieux expliciter l'identité du design (ainsi que sa relation complexe avec l'art). L'association des deux parcours à finalité recherche ou professionnelle participe ici à la confusion des deux domaines (design et art), l'axe recherche se présentant comme couvrant un champ unique allant des arts au design.

Par ailleurs, l'enseignement du design ne peut se faire sans des locaux adaptés et équipés avec les outils adéquats. Ces espaces et outils, déterminés en fonction des particularités pédagogiques de la formation, nécessitent la présence de personnels techniques ayant en charge leur entretien et l'initiation technique des étudiants.

Préciser différences et relations entre ces deux domaines (art et design) devrait permettre d'envisager de manière beaucoup plus lisible et efficace des mutualisations, des complémentarités et des synergies tant entre domaines différents qu'entre recherche et monde professionnel.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* a pour objectif de former des acteurs du monde de la culture selon trois orientations qui constituent les parcours proposés en deuxième année de master (M2) : la gestion administrative (management, partenariats, communication, etc.), la gestion de projets dans l'espace public (projets qui, tout en incluant le domaine des arts plastiques, s'ouvrent au spectacle vivant) et la gestion d'expositions (du commissariat à la médiation en passant par l'édition et la communication).

La première année de master (M1) constitue un tronc commun d'enseignements qui se décline en M2 en trois parcours : *Gestion des arts et de la culture*, *Sciences et techniques de l'exposition*, et *Projets culturels dans l'espace public*.

L'ensemble de la formation est délivré au centre Saint-Charles, 47, rue des Bergers, 75015 Paris.

ANALYSE

Finalité

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* constitue une suite logique à la licence *Arts plastiques*, parcours *Métiers des arts et de la culture*, délivrée par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est destiné à préparer des cadres de la vie muséale, plus largement de la vie artistique et culturelle, qui exerceront leur activité aussi bien dans le domaine privé (fondations, galeries), associatif que dans le secteur des collectivités. Il prépare aux métiers de créateurs d'événements culturels, de responsables de structures culturelles, de médiateurs, de responsables de la communication. Il prépare également au doctorat en arts et sciences de l'art, dans les domaines de l'esthétique ou des arts plastiques.

La formation est centrée sur l'acquisition des connaissances et des savoir-faire nécessaires aux étudiants souhaitant travailler dans les métiers de la culture, aujourd'hui porteurs, autant au niveau national qu'euro-péen. Il serait toutefois important de définir précisément les objectifs scientifiques de la formation, absents du dossier présenté par l'établissement.

Les débouchés liés aux nouveaux métiers d'encadrement dans le domaine de l'organisation d'évènements culturels justifient une telle formation de haut niveau. Les formations de ce niveau, notamment pour le champ du spectacle vivant, étant encore rares dans l'enseignement supérieur public, le master proposé par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne présente une réelle opportunité pour les étudiants comme pour les personnes en situation de reprise d'études, de se former et de spécialiser par la recherche comme par la pratique. Chaque parcours de M2 propose des débouchés spécifiques, définis en cohérence avec les intitulés des formations.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier ne présente qu'à la marge le positionnement de la formation dans son environnement local, régional ou national, ce qui est regrettable au regard de l'existence, notamment au niveau local, de propositions relatives aux métiers de l'art contemporain.

La formation est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) Arts-Créations-Théoriques-Esthétique (ACTE) et aux lignes de recherches Exposition et Etudes Culturelles. Son positionnement est en adéquation avec les objectifs du projet scientifique de l'UMR qui s'articule autour de quatre dimensions : la création, la conceptualisation, la réception et la diffusion.

Les liens avec les partenaires économiques ou culturels ne sont pas mentionnés dans le dossier, ce qui est une lacune importante considérant les objectifs de cette formation.

Les éléments sur l'internationalisation de la formation reprennent ceux, généraux, portant sur l'ensemble des masters du champ Arts. Ils n'apportent aucune information spécifique sur cette formation. Au niveau du champ Arts, il est indiqué qu'environ 10 % des étudiants de niveau master bénéficient d'un séjour à l'étranger (un ou deux semestres). Ce pourcentage mériterait d'être nettement accru pour le master *Direction de projets ou établissements culturels*, s'agissant d'une formation conduisant à des métiers dont l'exercice dépasse largement le territoire français.

Organisation pédagogique

La principale vertu du master *Direction de projets ou établissements culturels* réside dans la multiplicité des intervenants et le nombre considérable de leurs différentes spécialités, allant du droit à la gestion administrative, et allant même jusqu'à la psychanalyse urbaine. Tout cela est de bon augure et garantit une insertion favorable dans la vie active, au-delà de l'apprentissage et du perfectionnement des acquis théoriques.

La description de la structuration pédagogique du M1 n'est pas indiquée. Celle relative aux trois parcours de M2, d'après la fiche du répertoire national des certifications professionnelles, donne seulement une idée de ce que sont les contenus d'enseignement divisés en unités d'enseignement (UE). Selon les intitulés de ces UE, un élément manque dans les documents proposés à l'analyse : il s'agit d'une matière plus spécifiquement liée à la philosophie » de l'art contemporain, plus précisément à sa mise en perspective. Aussi, il serait nécessaire qu'une place soit faite à cette réflexion critique. On regrette également le manque de prise en compte de la scénographie d'exposition. Les futurs professionnels seront amenés à diriger des projets ou établissements de petite taille, situations dans lesquelles ils seront appelés à faire appel à leurs seules forces.

La formulation « une attention particulière est portée à l'apprentissage des langues et notamment à l'anglais » interroge. La mondialisation de l'activité artistique et culturelle invite de plus en plus les professionnels à échanger dans plusieurs langues. Aussi serait-il pertinent de permettre aux étudiants d'acquérir la maîtrise d'une troisième langue vivante.

L'absence d'éléments dans le dossier concernant les structures culturelles partenaires de cette formation ne permet pas d'évaluer l'inscription de la formation dans le milieu socioprofessionnel. Celle-ci n'est quantifiable que par la présence des nombreux enseignants (32) issus de ce milieu et la part d'enseignement (50 %) qu'ils apportent. Il faut noter le principe de séminaires thématiques qui favorise le partenariat avec des institutions (qui ne sont pas précisées) ou des professionnels.

L'adossement à la recherche, par le biais de l'institut ACTE (UMR 8218), est cité mais aucune dynamique au sein de la pédagogie n'est clairement précisée.

Pilotage
<p>L'encadrement est diversifié et compétent, comprenant des enseignants universitaires et des responsables ou représentants d'institutions ou projets culturels. Il propose un éventail large des divers éléments de formation indispensables pour les futurs professionnels.</p> <p>On peut toutefois regretter le peu d'artistes présents parmi les enseignants, ainsi que l'absence de représentation des galeristes (galeries privées comme associatives) et aussi des fondations, afin d'embrasser la problématique « galerie/centre d'art/musée/fondations » qui est le fondement du marché de l'art. Des rencontres régulières avec des galeristes et avec des responsables de fondations seraient bienvenues, afin de permettre aux étudiants de comprendre le fonctionnement de lieux privés, le rapport particulier qu'ils entretiennent avec les artistes, et de pouvoir mieux comparer le fonctionnement des structures privées avec celui relevant des espaces publics.</p> <p>Le dossier portant sur le champ <i>Arts</i> précise la mise en place récente d'un conseil de perfectionnement portant sur l'ensemble des formations de ce champ. On peut regretter qu'il n'existe pas de conseil de perfectionnement propre à la formation. Actuellement, le pilotage est structuré en veillant à un dialogue régulier entre le responsable de la formation, les étudiants et personnel administratif. Le dossier fait état également d'un bilan de chaque enseignant en fin d'année, précisant la nature des améliorations à apporter aux enseignements.</p> <p>Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences ne sont pas précisées.</p>
Résultats constatés
<p>Aucun document portant sur l'insertion professionnelle des diplômés n'est joint au dossier. Les données sur les effectifs sont également absentes. L'analyse des résultats constatés n'est donc pas possible.</p>

CONCLUSION

Principal point fort :

- Une équipe pédagogique de qualité et diverse.

Principaux points faibles :

- L'absence d'éléments relatifs au pilotage de la formation, en particulier ceux portant sur l'insertion professionnelle des diplômés.
- Une présence trop faible d'artistes et l'absence d'acteurs issus du privé parmi les enseignants issus du monde socio-professionnel.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier soumis à l'analyse est malheureusement trop simplifié. Il ne permet pas d'appréhender l'organisation pédagogique de la formation au-delà de sa structuration. Il ne précise pas la politique de partenariats avec des institutions culturelles. Il ne communique aucune indication sur les liens avec des partenaires à l'international. Enfin, il ne fournit aucune donnée sur l'insertion des diplômés, ni même sur leur nombre. L'analyse de ce dossier ne peut, par conséquent, qu'être partielle.

S'il convient de souligner le nombre et la qualité des intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique, il est indispensable d'accroître la présence des artistes et des galeries au sein de la formation, sachant que les diplômés de ce master collaboreront régulièrement avec eux.

Par ailleurs, il conviendrait d'élaborer des outils et dispositifs permettant d'accroître le pilotage de la formation, incluant en particulier des modalités formalisées du suivi du devenir des diplômés et de l'évaluation des enseignements par les étudiants.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER ESTHÉTIQUE

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Inscrit dans l'unité de formation et de recherche (UFR) des Arts plastiques et Sciences de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le master à finalité recherche mention *Esthétique* comporte un parcours de formation *Théories des arts et de la culture*. Ce parcours articule théories critiques et applications dans le champ de la création artistique et de la culture. Il prépare au doctorat et ouvre également vers des masters professionnels proposés par cette même université.

ANALYSE

Finalité

L'exposé des objectifs scientifiques est précisément posé. Le master *Esthétique* articule critique et réflexion autour du commentaire et de l'analyse des contenus de la création artistique. Il affiche la nécessité d'une solide culture générale qui ouvre sur des corpus disciplinaires riches (anthropologie de la culture, esthétique, études littéraires et critique, pragmatique des objets culturels, sémiologie, etc.). Il présente à la fois un angle épistémologique et un angle pragmatique qui se croisent.

La formation est essentiellement orientée vers les métiers de la recherche ou vers une poursuite au sein de masters professionnels, en particulier ceux dispensés dans la même UFR comme *Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, Sciences et Techniques de l'Exposition, Projets Culturels dans l'Espace Public* ou encore *Métiers du Multimédia Interactif*. Les étudiants se dirigent également vers les métiers de la culture et des arts. Certains se préparent aussi aux concours de cadre A de la fonction publique national ou territorial.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier ne présente pas le positionnement du master *Esthétique* aux niveaux local, régional, national et international.

La formation est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) 8218 Arts-Créations-Théories-Esthétique (ACTE) et aux lignes de recherches « Etudes de la culture » et « Aesthetica ». Son positionnement scientifique est en adéquation avec les objectifs du projet de cette UMR qui s'articule autour de quatre dimensions corrélées : la création, la conceptualisation, la réception et la diffusion.

L'articulation avec les partenaires sociaux économiques ou culturels n'est pas mentionnée. Néanmoins, des rencontres avec les acteurs du monde de la culture et des arts, un dispositif mutualisé avec le master *Arts plastiques*, s'effectuent deux fois par mois.

L'internationalisation des masters est clairement affichée parmi les axes stratégiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui comprend à la fois l'origine géographique des artistes invités, le développement des formations à l'international, l'accueil d'étudiants étrangers et une mobilité des étudiants dans le monde. Les étudiants bénéficient du dispositif européen region action scheme for the mobility of university students (*Erasmus mundi*). Au niveau de l'UFR, environ 10 % des étudiants de la mention partent un ou deux semestres à l'étranger dans le réseau Erasmus. La mobilité des enseignants-chercheurs est aussi encouragée, deux enseignants de l'UFR Arts plastiques et Sciences de l'art sont en charge de cette politique.

Organisation pédagogique

Le dossier ne présente que très peu d'éléments concernant l'organisation pédagogique du master. La formation à et par la recherche est notée comme étant une marque directrice des enseignements à travers des séminaires de méthodologie ou encore des rencontres avec des chercheurs. Un module de méthodologie documentaire d'une demi-journée est dispensé pour permettre un accompagnement personnalisé. Chaque étudiant doit conduire un projet de recherche avec la rédaction d'un mémoire en deuxième année de master (M2).

Bien que le master *Esthétique* soit un master à finalité recherche, le stage obligatoire en M2, d'une durée d'au moins trois semaines, semble trop peu conséquent pour pouvoir apprécier un domaine professionnel. La manière dont les stages sont pilotés et validés n'est pas mentionnée.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles n'est pas jointe au dossier. L'annexe descriptive au diplôme définit de manière concise les attendus du master.

La place du numérique dans les pratiques pédagogiques n'est pas du tout évoquée.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne affiche pour ses masters de l'UFR des Arts plastiques et Sciences de l'art une volonté d'inscrire ses formations dans un développement à l'international à travers une politique à la mobilité des étudiants entrants et sortants. Aussi, des cours de langues spécialisés sont mis en place au niveau « master ».

Pilotage

Cinq professeurs (PR), cinq maitres de conférences (MCF) et un MCF habilité à diriger des recherches enseignent dans le master *Esthétique*, lequel est piloté par un responsable. Il n'est mentionné ni le nombre d'intervenants extérieurs, ni le volume d'heures assuré par ces derniers. Dans le dossier champ *Arts*, il est bien mentionné la mutualisation d'enseignements qui permettent un dialogue dans la dimension inter et transdisciplinaire et ouvrent également des passerelles entre les divers parcours des différents masters de l'UFR des Arts plastiques et Sciences de l'art.

Un agent administratif suit le cursus des étudiants et assure le suivi des anciens diplômés. Il est indiqué qu'une équipe de tuteurs accompagne les étudiants dans leurs parcours pédagogiques et techniques et leur apporte une aide spécifique en informatique et en photographie, représentant un volume de cinq demi-journées par semaine. Le statut de ces tuteurs n'est pas spécifié. Pour autant, on peut saluer cette initiative.

Il n'est pas fait mention dans le dossier de l'existence d'un conseil de perfectionnement. Dans le dossier champs *Arts*, il est précisé que le pilotage est structuré en veillant à un dialogue régulier entre le responsable de la formation, les étudiants et le personnel administratif. Le dossier fait état également d'un bilan effectué par chaque enseignant en fin d'année, en précisant les axes de progrès.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences ne sont pas précisément décrites.

Résultats constatés

Il n'existe aucun élément pour apprécier les effectifs de la formation et son évolution, ni le suivi des diplômés, ni l'insertion professionnelle et les poursuites d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La formation articule une réflexion critique autour de savoirs disciplinaires, complémentaires et ouverts sur les arts et la diversité des cultures contemporaines.
- L'accompagnement à la méthodologie de la recherche est effectif.

Principaux points faibles :

- Le stage n'est pas suffisamment valorisé.
- La description des débouchés professionnels des diplômés et des poursuites d'étude en doctorat n'est pas documentée.
- Les éléments sur les résultats de la formation sont absents.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Esthétique* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne présente une formation ouverte sur les sciences humaines. Son caractère pluridisciplinaire, réflexif et critique devrait permettre de définir davantage les enjeux de la recherche et du champ professionnel auquel il prépare.

On regrette que les documents fournis ne permettent pas d'appréhender toutes les facettes du fonctionnement de la formation.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Paris, le 6 Mars 2018

Réponse du Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au rapport d'évaluation Champ de formation Arts

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne souhaite exprimer sa surprise et son incompréhension au regard de nombreuses remarques formulées au sein des rapports d'évaluation de l'Hceres.

En effet, leur lecture laisse à penser que les experts auraient rencontré des difficultés à juger de la qualité de l'offre de formation, voire auraient été dans l'incapacité de le faire, en raison de l'incomplétude des informations fournies par l'Université. Ces remarques peuvent donner le sentiment aux lecteurs d'un manque de sérieux dans la rédaction du bilan de notre institution, ce qui est inexact.

Les informations fournies par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à l'Hceres lors de cette phase d'auto-évaluation, n'ont pas été celles qui sont habituellement transmises en raison d'un accord entre la direction de l'Hceres et l'Université, accord qui est implicitement cité dans les rapports, mais qui n'est pas clairement détaillé aux yeux des lecteurs.

Il est alors utile de préciser le contexte de l'évaluation de l'offre de formations de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Tout d'abord, la mise en place de l'offre de master de l'Université date du 1er septembre 2016. En effet, la précédente évaluation et l'accréditation des formations par le Ministère qui en a découlé, ont eu lieu au moment où le nouvel arrêté relatif aux mentions de master a été adopté. L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ayant fait le choix d'adapter immédiatement son offre de formations, celle-ci n'a pu être mise en place qu'à la rentrée 2016. Les dossiers « bilan » de l'évaluation devant être construits au printemps 2017 pour pouvoir être adoptés par les conseils et déposés dans Pélican à la rentrée 2017, l'absence de recul et de visibilité paraissaient rendre les conditions de l'évaluation difficiles en l'absence d'au moins une année entière de pratique. De plus, l'évaluation était concomitante à la sortie de l'Université de sa Comue, Hesam. Dès lors, un accord avait alors été conclu, entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Hceres, accord selon lequel l'Université restait néanmoins évaluée dans la vague D, mais, en ce qui concerne les formations, sur la base d'un dossier simplifié, fortement « allégé » pour l'évaluation des masters. C'est sur la base de cet accord que l'Université a construit et transmis à l'Hceres ses dossiers.

Il ne devrait donc pas être tenu rigueur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de ne pas avoir transmis les informations habituelles.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Enfin, les regroupements de champs qui ont été opérés dans les rapports, ne nous semblent pas mettre en valeur les spécificités de notre offre de formation.

Dès lors, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne regrette l'image erronée que véhiculent ces rapports, qui ne correspondent pas à la réalité de l'investissement des collègues et des services internes et transmettra des éléments d'informations complémentaires aux experts dans la phase « projet » afin de répondre aux questionnements formulés dans le bilan.

Réponse spécifique au Champ Arts

Comme le signale fort justement le préambule du Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, un grand nombre de reproches adressés aux formations du champ Arts par les évaluateurs, s'expliquent par le fait qu'il nous avait été demandé de présenter, pour nos masters, un dossier allégé ; demande légitime puisque la mise en place de ces masters était trop récente pour donner lieu à un bilan significatif.

Sans entrer dans les détails, nous souhaiterions apporter quelques précisions, justifications ou rectifications aux remarques ou interrogations qu'a pu susciter la lecture du dossier-bilan que nous avons soumis à l'évaluation de l'HCERES.

Dans l'avis général, il nous est demandé de préciser :

- *la nature des partenariats et les actions menées avec les organisations artistiques et culturelles* : ces collaborations sont très variées et multiples ; elles peuvent relever aussi bien du *mécénat* – quand une institution soutient financièrement une exposition organisée par les étudiants du « parcours Sciences et Techniques de l'exposition » (Mention Direction de projets et entreprises culturels) –, que du *partenariat* – quand la BnF accueille dans son grand auditorium et ouvre au grand public les ciné-débats (rencontre avec des professionnels) conçus et menés par les étudiants du parcours « Scénario, Réalisation, Production » (Mention Cinéma & audiovisuel) – ou de *co-accréditations* (Telecom Paris Tech) et *conventions* (ENS Ulm) avec d'autres institutions avec lesquelles nous mutualisons des enseignants ou ouvrons des possibilités d'échanges.

- *la nature des collaborations avec les CPGE dont les étudiants sont inscrits dans les effectifs des premières et deuxièmes années* : les conventions signées entre les CPGE et les formations des parcours de licence du champ Arts permettent aux étudiants des classes préparatoires inscrits en cumulatif de bénéficier de passerelles ou de voies de réorientation non seulement vers les différentes licences (L1, L2, L3), mais aussi vers les masters (notamment le Master Design).

- *le positionnement de l'offre de formation du champ Arts par rapport à celle proposée par les écoles supérieures relevant du ministère de la culture (en arts plastiques, design, cinéma)* : la singularité et la spécificité du positionnement de nos formations par rapport aux écoles d'art résident dans la part importante accordée dans nos cursus à l'articulation étroite et dynamique entre théorie et pratique, entre approche réflexive et création.

Le point fort de nos cursus est de proposer des enseignements théoriques particulièrement approfondis, dans la mesure où ils s'adosent aux activités de recherche des enseignants-chercheurs de l'institut ACTE.

Il s'agit pour nos formations de concilier les exigences académiques de l'Université et la volonté d'engager nos étudiants dans des démarches et pratiques de créativité artistique.

- *les possibilités de passerelles et de bi-cursus entre les disciplines et les parcours de l'ensemble des formations* : – en licence, à travers les enseignements optionnels, passerelles ou mutualisés, à travers l'aménagement de doubles cursus au niveau L3 (entre les parcours esthétique et arts plastiques, entre le parcours esthétique et cinéma : pratique et esthétique) ou à travers la double licence Cinéma et Gestion qui permet aux étudiants de suivre et d'obtenir (le taux de réussite en L2 et L3 étant de 100%) deux licences différentes, – comme en master, à travers les enseignements mutualisés au sein d'une mention (entre parcours à finalité recherche et parcours à finalité professionnelle) ou entre une mention et une autre (entre mention Esthétique et mention Direction de projets et entreprises culturels), les étudiants ont l'opportunité tout au long de leurs études non seulement de s'ouvrir à d'autres disciplines qui enrichissent leur formation, mais aussi de se réorienter ou de compléter et diversifier leur formation en suivant des cursus parallèles.

L'analyse détaillée fait état de plusieurs points qui méritent d'être détaillés ou éclairés :

- *La mobilité internationale* des étudiants du champ s'est intensifiée aux cours de ces dernières années grâce à une politique internationale active dont témoignent les nombreux accords signés, grâce au renforcement des dispositifs d'information et d'accompagnement des étudiants entrants (cours de soutien aux étudiants non francophones) et sortants (tutorat international) et grâce à l'attraction qu'exerce le nouveau parcours « Arts et création internationale » ouvert à tous les étudiants de Master. Plus d'une cinquantaine d'étudiants de L3, M1 et M3, par an, effectuent un séjour d'un semestre ou deux à l'étranger dans le cadre des programmes de mobilité (Erasmus, Crepuq, échanges bilatéraux). Les destinations sont diverses : Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Islande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Turquie...), Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) et du Sud (Chili, Brésil, Colombie), Asie (Chine, Corée du Sud). Ces trois dernières années, des échanges entre enseignants (professeurs invités) ont été organisés avec l'université de Columbia dans le cadre du programme Alliance. Ces échanges ont initié un mouvement très positif dans la mesure où nos étudiants peuvent désormais se saisir, à leur tour, des possibilités de mobilité offertes par le programme Alliance (en effet, nos étudiants doivent être individuellement invités par des enseignants de Columbia pour pouvoir y séjourner). Les séjours à l'étranger se déroulent également, et de plus en plus, dans le cadre des stages qu'effectuent les étudiants dans des institutions étrangères notamment au cours de l'année de césure.

- *Les enseignements pratiques* que suivent la très grande majorité des étudiants du champ Arts ont lieu dans des ateliers généralistes (équipés pour les pratiques plasticiennes) ou spécialisés (salle de gravure et de sérigraphie, salle de sculpture, studio photo, studios de prise de vue, salles de montage, salles informatiques, salles d'exposition).

Un service audiovisuel géré par deux techniciens permet aux étudiants d'avoir accès à des équipements de prise de vue, de lumière, de son, de projection et d'emprunter le matériel dont ils ont besoin pour leurs travaux.

Un service informatique géré par un ingénieur de recherche met à la disposition des étudiants une salle dédiée aux pratiques numériques et un laboratoire de fabrication. Une équipe de 8 tuteurs spécialisés (en technologie numérique, photo, sérigraphie) accompagne et conseille les étudiants dans leur pratique artistique. Les étudiants (environ 500) qui suivent les enseignements à distance (L1, L2, L3 Arts plastique + L1 Cinéma) avec le CNED, outre les cours qu'ils reçoivent, les travaux qu'ils sont invités à rendre régulièrement et un tutorat téléphonique, bénéficient dans l'année d'un atelier de formation en présentiel qui leur permet de rencontrer les enseignants et de travailler en atelier.

- *L'engagement dans la professionnalisation des formations* a été intensifié par l'instauration de stages (ou expérience professionnelle) obligatoires de 105 heures minimum en licence et en master (en moyenne les étudiants effectuent deux mois de stage dans les parcours de master à finalité recherche et 6 mois dans les parcours à finalité professionnelle). L'insertion professionnelle est préparée, en licence comme en master, par des modules de pré-professionnalisation et des rencontres régulières prises en charge par les étudiants avec des professionnels du monde de l'art et de la culture. Cette politique de professionnalisation de nos formations donne des résultats très probants, puisque, selon les enquêtes réalisées par l'ORIVE (Observatoire des Résultats, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Etudiante d'Université Paris 1) en 2016-2017 auprès des diplômés 2014 (Master), le taux d'insertion des diplômés de Master du champ Arts est de 85 % (31 % étant en CDI, 13 % fonctionnaires, 19 % dans des professions libérales ou indépendants, 22 % CDD ou contractuels, 15 % autres); 14 % des diplômés se sont inscrits en doctorat (l'ED Arts plastiques et Sciences de l'Art compte environ 200 doctorants).

- *L'intégration des étudiants et des professionnels dans le pilotage et l'évaluation de nos formations* s'opèrent dans le cadre du conseil de perfectionnement dont la composition, le périmètre (un conseil de perfectionnement par composante et non par mention) et les missions ont été définis par les instances de l'Université. Il convient de signaler que, s'il n'y a pas un conseil de perfectionnement par mention, chaque mention réunit chaque année ses étudiants et ses enseignants (titulaires, chargés de cours, professionnels associés...) afin de réfléchir aux évolutions des formations et des enseignements et d'effectuer leur évaluation par les étudiants.

Chaque responsable de formation présente les conclusions et propositions émanant de ces réunions au Conseil de perfectionnement (réunissant les responsables de formation, des représentants étudiants et des experts extérieurs) qui discute des ajustements à opérer, des évolutions à mettre en œuvre et prépare la commission des programmes.

- *Le taux d'échec en première année de licence* s'explique en grande partie par le fait que beaucoup d'étudiants suivant la formation à distance ne se présentent pas aux examens. *Le taux de réussite en L1 s'élève*, pour l'année 2016-2017, en Arts plastiques, à 52,80 % pour les étudiants inscrits présentiel et à 37,57 % pour ceux inscrits à distance.

Il convient de noter que les taux de réussite progressent de manière significative en L2 (75,70 % en présentiel, 81,69 % à distance) et en L3 (83,69 % en présentiel et 77,85% à distance). Les taux de réussite en licence de cinéma sont très voisins de ceux de la licence d'arts plastiques avec une progression régulière et logique du taux de réussite au fil des années (56,95 % pour la L1, 70 % pour la L2, et 83 % pour la L3 en présentiel et 43,08 % pour la L3 à distance). Ces taux de réussite sont très élevés dans le parcours double licence Cinéma / gestion (88,88 % en L1, 100 % en L2, 100 % en L3), dans le parcours (L3) métiers des Arts et de la culture (96,97%) et dans le parcours (L3) Design, arts, médias (86,49%), parcours qui sont plus sélectifs en termes de recrutement puisque qu'ils accueillent, sur dossier et décision d'une commission, de nombreux étudiants issus d'autres cursus (CPGE, BTS, Ecoles d'Art, autres licences...). Les taux de réussite en master sont également satisfaisants, même s'ils peuvent encore être améliorés : ils dépassent en moyenne en M2 les 65 % dans les parcours à finalité recherche ou indifférenciés et atteignent les 100 % dans les parcours à finalité professionnelle, plus sélectifs dans leur recrutement et dont la capacité d'accueil est seulement d'une vingtaine d'étudiants. Il convient de noter qu'environ 33 % des étudiants inscrits dans nos M1 et 15 % de ceux inscrits dans nos parcours de M2 viennent d'autres établissements et souvent d'autres cursus.

Les points d'attention que met en avant le rapport d'évaluation appellent quelques considérations :

- *Les critères de sélection et d'admission* pour l'accès aux parcours proposés à partir de la L3 prennent en compte :

. pour les étudiants issus d'une L2 de la composante, les résultats des étudiants et notamment ceux obtenus dans les enseignements « passerelles » ou optionnels de L2 qui préparent l'orientation vers les parcours design, esthétique ou métiers des arts et de la culture

. pour les étudiants issus d'autres établissements et/ou d'autres cursus, la qualité du dossier, la compatibilité de leur formation précédente avec celle à laquelle ils postulent et la cohérence du projet d'étude et/ou professionnel présenté dans la lettre de motivation.

- *les débouchés professionnels* de nos formations couvrent le large spectre que représentent les professions, diverses et en continuelle évolution, du monde de la création, des arts et de la culture.

En ce qui concerne plus précisément les parcours de la mention *Directions de projets ou établissements culturels*, les débouchés sont très variés et nombreux (comme en témoigne l'excellente insertion des diplômés issus de cette mention) aussi bien pour le parcours *Gestion des Arts et de la Culture* (Responsable d'associations culturelles, chargé de production et de communication auprès au sein d'établissements culturels, cadre des services culturels des collectivités territoriales, régisseur d'événements culturels...) que pour le parcours *Projets culturels dans l'Espace Public* (chargé de production au sein de compagnies de spectacle-vivant, chargé de diffusion, administrateur de compagnie, chargé de mission au sein de collectivités territoriales...), et le parcours *Sciences et Techniques de l'Exposition* (commissaire d'exposition, communication et médiation dans les domaines de l'art moderne, de l'art contemporain et de la photographie en

institutions publiques ou privées, organisateur et gestionnaire de manifestations culturelles, agent d'artiste, guide conférencier...).

- l'ensemble des mentions du champ Arts s'attachent à développer *l'articulation de leurs formations avec les milieux socio-économiques, artistiques et culturels*. Cette articulation s'opère non seulement à travers les partenariats et les actions menées avec les organisations et institutions artistiques et culturelles (évoqués ci-dessous), mais aussi à travers les stages (de plus en plus nombreux suivis par nos étudiants) et la présence de nombreux professionnels (près d'un tiers de nos enseignants – PAST + chargés de cours – sont des professionnels) au sein de nos équipes pédagogiques qui font bénéficier nos étudiants de leur expérience et de leurs réseaux.

- *Les équipements techniques mis à disposition de nos étudiants* répondent, dans la limite des moyens qui sont ceux de l'université, moyens sans commune mesure avec ceux des écoles d'art) à l'évolution des pratiques artistiques et aux besoins pédagogiques formulés, chaque année, par les enseignants. Une politique de renouvellement et d'acquisition de matériel (informatique, audiovisuel...) est menée, en concertation avec les équipes pédagogiques, afin de permettre aux étudiants de s'approprier les savoir-faire indispensables au développement de leurs pratiques et à leur insertion professionnelle. Une équipe technique, composée d'un ingénieur d'étude et de deux techniciens, gère l'achat, la maintenance et la mise à disposition des équipements et accompagne, secondée par six tuteurs, les étudiants dans la réalisation technique de leurs projets artistiques.

- comme précisé ci-dessus, le renforcement de *l'internationalisation de nos formations* constitue un axe stratégique privilégié de développement de nos formations. Ce renforcement passe par une plus grande mobilité de nos étudiants.

Cette mobilité, si elle est en augmentation, reste encore insuffisante en raison notamment des compétences linguistiques de nos étudiants, qui, parce qu'ils maîtrisent encore mal l'anglais ou très peu d'autres langues étrangères, n'utilisent pas les nombreuses possibilités qu'offre le dense réseau de partenariats internationaux tissé par l'université Paris 1. Afin d'encourager et de favoriser l'engagement international de nos formations, outre la consolidation des dispositifs d'information et d'accompagnement des étudiants (entrants et sortants), nous menons, avec l'appui du service des relations internationales de l'université et de nos deux enseignants délégués aux relations internationales, une politique active, à court et moyen terme : - d'intensification de l'apprentissage des langues (notamment par des cours en anglais), - de mise en place de doubles cursus ou de co-diplomations internationaux, - et de développement de partenariats avec des institutions culturelles, artistiques ou scientifiques susceptibles d'accueillir nos étudiants.

Georges Haddad
Président



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

12, place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05 – Tél. : +33 (0)1 44 07 77.03 – cabpresi@univ-paris1.fr - www.univ-paris1.fr

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)